



Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada

2004 / 2005

RÉTROSPECTIVE DE L'EXERCICE
BUREAU RÉGIONAL DE L'ALBERTA



Canada



**Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien**

Ottawa, 2005
www.inac-ainc.gc.ca
1 800 567-9604
ATS seulement 1 866 553-0554

QS-A033-000-BB-A1
N° de catalogue : R1-11 / 2005
ISBN : 0-662-69242-X

© *Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada*



TABLE DES MATIÈRES

Carte des Premières nations de l'Alberta	2	Club Toastmasters Silver Tongues	18
Message du directeur général régional	3	Appuyer les intervenants de première ligne....	18
Section des revendications et du gouvernement indien. 4		Réseau des minorités visibles	18
Revendications et négociations	4	Relations avec les Premières	
Table ronde	5	nations signataires du traité n° 6.	19
Ateliers / Réunions	5	Développement économique	19
Modifications aux politiques / programmes	5	Centre de loisirs / Casino de la nation crie d'Enoch	19
Section des politiques et des		Ateliers des gérants de bande	20
programmes opérationnels	7	Nation crie de Samson	20
Développement économique	7	Personnel des Relations avec les Premières	
Développement social	8	nations signataires du traité n° 6	20
Éducation	9	Relations avec les Premières	
Programme d'immobilisations	9	nations signataires du traité n° 7.	21
Direction générale des communications	10	Atelier sur les communications	21
Secrétariat de la planification stratégique		Renouvellement de l'entente pluriannuelle de la tribu	
et de la coordination	11	des Blood	21
Voyages	11	Développement économique	21
Correspondance	11	Projets d'immobilisations	21
Ateliers / Réunions	11	Comité sur l'autonomie gouvernementale de la nation	
Direction des services ministériels	12	des Stoney de Nakoda	22
Section des opérations comptables	12	Relations avec les Premières	
Section de l'administration		nations signataires du traité n° 8	23
et des services internes	12	Processus bilatéral	23
Section des vérifications des bandes		Développement économique	23
et de la gestion des allégations	12	Projets d'immobilisations	24
Section de la collecte, du traitement		Ententes de transfert financier	24
et de l'analyse de données	12	Nouveaux venus	24
Section des affectations financières		Rapports financiers pour l'exercice 2004-2005	25
et des paiements de transfert	13	Répartition des dépenses du bureau régional ..	25
Section de l'informatique	13	Les faits, les chiffres et les tendances	26
Section des processus et des méthodes	13	Inscription des Indiens	26
Section de la gestion de l'information	13	Sommaire des effectifs scolaires et des	
Direction générale des ressources humaines	14	diplômés -12 ^e année	27
Événement annuel de récompenses		Effectifs scolaires répartis par domaine	
et de reconnaissance des employés	14	d'études - Niveau postsecondaire .	27
Prix du sous-ministre Fierté et Reconnaissance .	14	Tendances de l'éducation	28
Prix d'excellence régionaux	15	Nombre de prestataires d'aide sociale	
Comités régionaux	17	dans les réserves (mensuellement)	29
Réseau des employés autochtones	17	Enfants pris en charge	
Comblar l'écart	17	dans les réserves (agences)	29
Comité de l'avancement des employés		Projets assistance-travail (PAT)	29
autochtones	17	Activité de logement	29
Comité conjoint de la sécurité et de la		Tendances de l'aide sociale	30
santé au travail	17	Tendances de la protection de l'enfance	31
Équipe de soutien du leadership et de		Tendances des vérifications	32
l'apprentissage	17	Tendances des plans de redressement	32
		Les traitements et les indemnités de déplacement –	
		Hauts fonctionnaires D'AINC	33

CARTE DES PREMIÈRES NATIONS DE L'ALBERTA

LE TRAITÉ N° 8

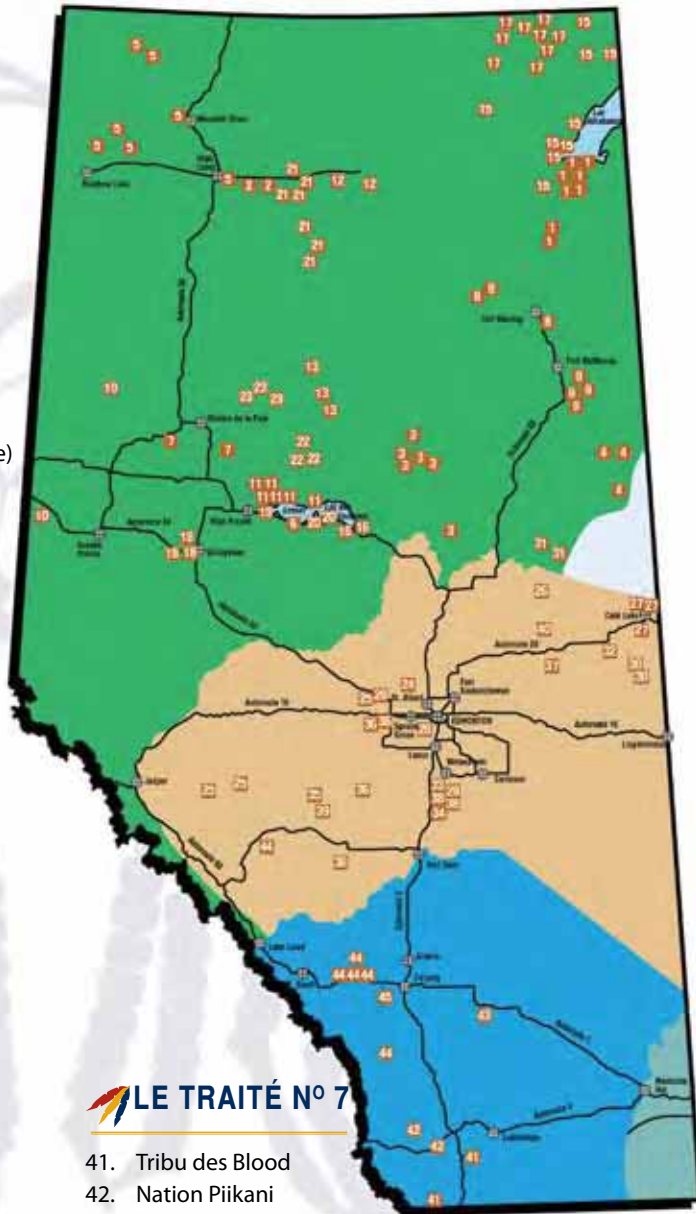
1. Première nation des Chipewyans d'Athabasca
2. Première nation de Beaver
3. Nation crie de Bigstone
4. Première nation des Chipewyans des Prairies
5. Première nation Dene Tha'
6. Première nation de Driftpile
7. Première nation de Duncan's
8. Première nation de Fort McKay
9. Première nation de Fort McMurray
10. Première nation de Horse Lake
11. Première nation Kapawe'no
12. Nation crie de Little Red River
13. Première nation de Loon River
14. Nation indienne de Lubicon Lake (aucune réserve)
15. Première nation des Cris de Mikisew
16. Bande indienne de Sawridge
17. Première nation de Smith's Landing
18. Nation crie de Sturgeon Lake
19. Première nation de Sucker Creek
20. Première nation de Swan River
21. Première nation de Tallcree
22. Première nation de Whitefish Lake (Atikameg)
23. Première nation des Cris de Woodland

LE TRAITÉ N° 6

24. Première nation d'Alexander
25. Nation sioux des Nakota d'Alexis
26. Nation crie de Beaver Lake
27. Premières nations de Cold Lake
28. Nation crie d'Énoch
29. Nation crie d'Ermineskin
30. Première nation de Frog Lake
31. Première nation de Heart Lake
32. Nation crie de Kehewin
33. Tribu de Louis Bull
34. Première nation de Montana
35. Première nation d'O'Chiese
36. Première nation de Paul
37. Première nation de Saddle Lake
38. Nation crie de Samson
39. Première nation Sunchild
40. Première nation de Whitefish Lake n° 128 (Goodfish)


LE TRAITÉ N° 7

41. Tribu des Blood
42. Nation Piikani
43. Nation Siksika
44. Tribu de Stoney
 - Bearspaw
 - Chiniki
 - Wesley
45. Nation Tsuu T'ina





MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL RÉGIONAL

 Cette année, on a assisté à un grand nombre de réalisations dignes de mention au sein d'AINC, bureau régional de l'Alberta, qui sont présentées plus en détail dans ce rapport. Il s'agissait, entre autres, du règlement de différentes revendications territoriales, de l'annonce de grands projets de développement économique et de travaux sur de nombreux projets d'immobilisations à différents stades d'achèvement.

Toutefois, je tiens pour l'instant à examiner brièvement l'exercice 2004-2005 dans son ensemble. Cette année a marqué une étape importante dans l'établissement d'une relation plus solide et positive entre le gouvernement du Canada et les Autochtones du Canada. Le processus de la Table ronde Canada – Autochtones lancé en avril 2004, ainsi que les travaux que nous avons effectués jusqu'à maintenant, nous rapprochent de notre objectif qui est de réduire l'écart qui existe entre la qualité de vie des Autochtones et celle des autres Canadiens.

Par l'entremise des tables rondes sectorielles, nous nous sommes entendus sur des orientations concernant les changements à apporter au chapitre de l'éducation / de la formation permanente, du logement, des possibilités économiques, des négociations / relations et de l'obligation de rendre compte des résultats.

Il reste, bien sûr, encore beaucoup de pain sur la planche et les problèmes ne se résoudront pas du jour au lendemain. Cependant, ce processus global veillera à ce que les Autochtones puissent prendre la place qui leur revient dans la société canadienne et exercer un plus grand contrôle sur leurs aspirations sociales et économiques tant et aussi longtemps que toutes les parties concernées continuent de travailler ensemble, qu'elles écoutent et concrétisent les bonnes idées des unes des autres et qu'elles continuent de demeurer attachées au processus et d'y participer pleinement.

Je crois fermement que l'une des clés de notre succès à l'avenir – et comme plusieurs d'entre vous le savent déjà – l'une de mes grandes priorités, sera l'élaboration d'une stratégie du travail à long terme qui vise à optimiser la participation des Autochtones à la population active au Canada. Vous pourrez demander pourquoi cette mesure est-elle si importante? Cette mesure est d'une importance capitale parce que les Autochtones constituent le segment de la population qui présente le taux de croissance le plus rapide au Canada, soit environ 5 fois la moyenne nationale.

En Alberta seulement, des économistes prévoient de nouveaux investissements de l'ordre de 80 milliards de dollars dans l'immense projet d'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca au cours des 15 prochaines années. Autrement dit, le secteur privé recherche à l'heure actuelle des personnes qualifiées et formées – il refuse d'attendre. Nous devons donc mettre en place un plan d'action qui nous permette de profiter immédiatement des occasions de cette nature.

Nous avons entrepris un autre projet de grande importance : la lutte contre la toxicomanie et, plus particulièrement, les problèmes liés aux cristaux de méthamphétamine, qui font des ravages dans nos collectivités autochtones. Nous devons travailler de concert avec les Premières nations, la province et d'autres ministères fédéraux afin de nous attaquer à ce sérieux fléau.

Au cours de mon mandat ici, ce qui m'a surtout impressionné, c'est la qualité des personnes qui travaillent pour AINC, bureau régional de l'Alberta, et la qualité des dirigeants, du personnel et des membres des Premières nations. Sans vous, il nous aurait été impossible de réaliser autant d'exploits que nous l'avons fait cette année. Au nom du bureau régional, je tiens à remercier tous les employés d'AINC ainsi que les dirigeants, le personnel et les membres des Premières nations dont les grands efforts ont fait de 2004-2005 un exercice digne de mention et dont les activités quotidiennes favorisent l'atteinte des objectifs fixés par AINC et le bureau régional de l'Alberta. Je vous souhaite beaucoup de succès dans vos prochaines entreprises.



Roy Bird
Directeur général régional

SECTION DES REVENDICATIONS ET DU GOUVERNEMENT INDIEN

REVENDICATIONS ET NÉGOCIATIONS

Le règlement et la mise en oeuvre des revendications ont été une grande priorité. Le personnel de la Section des revendications et du gouvernement indien (RGI) a pris part aux votes de ratification visant : l'entente de règlement sur le litige entamé par la nation crie d'Enoch; la convention d'amendement de la Nation sioux des Nakota d'Alexis; la modification de l'entente bancaire de la Première nation des Cris de Woodland; et la modification de l'entente bancaire de la Première nation de Whitefish Lake (Atikameg).

On a conclu une entente de principe, sur le litige relatif à l'échange de terres de la Première nation d'O'Chiese. Au nombre des revendications en cours de négociation, mentionnons la revendication de la nation crie de Bigstone ainsi que les revendications visant le Barrage Bassano et le mont Castle. Par ailleurs, on devrait donner suite prochainement à d'autres revendications, car il y en a 31 qui font l'objet soit d'un examen de recherche par la Direction des revendications particulières, administration centrale d'AINC, soit d'un examen judiciaire par le ministère de la Justice.

La Section RGI a aussi joué un rôle actif dans d'autres négociations. Le dossier de l'autonomie gouvernementale de la tribu des Blood va bon train, et on continue de peaufiner l'entente de mise en oeuvre et une entente définitive sur l'autonomie gouvernementale au moyen de négociations qui sont en cours. En avril 2004, une entente de principe sur les avantages régionaux à long terme a été conclue avec le gouvernement fédéral, les cinq Premières nations du conseil tribal d'Athabasca, le secteur privé et la province. La conclusion d'un projet d'accord définitif est prévue à l'automne 2005.

On a aussi accompli d'importantes réalisations au chapitre de la mise en oeuvre des ententes de règlement sur les droits fonciers issus des traités des Premières nations de Fort McKay, Loon River et Smith's Landing. À l'exception de quelques petites parcelles de terres, les travaux techniques d'arpentage effectués sur les terres visées par l'entente de règlement relative aux droits fonciers issus des traités de Fort McKay sont maintenant achevés. Par ailleurs, des progrès considérables ont été réalisés en vue de répondre aux 37 intérêts de tierce partie qui sont énoncés dans les ententes Fort McKay / Canada / Alberta. La Section RGI prend actuel-



CI-DESSUS : *Symposium sur les pratiques exemplaires*

lement les dispositions nécessaires à l'exécution de l'entente Canada / Alberta.

Deux décrets ont été délivrés relativement à l'entente de règlement de la Première nation de Loon River : l'un concerne l'ajout à la réserve pour les terres communautaires de la Première nation; l'autre porte sur l'ajout à la réserve et sur la désignation préalable au statut de réserve en prévision de l'établissement de la concession pétrolière Star / Storm. Il s'agit de la première fois qu'AINC, bureau régional de l'Alberta, cède un intérêt pétrolier de l'Alberta et qu'elle entame des démarches pour obtenir une désignation préalable au statut de réserve en se prévalant de la Loi sur la mise en oeuvre des mesures concernant le règlement des revendications (Alberta / Saskatchewan).

La Première nation de Smith's Landing a achevé la préparation – au niveau régional – du décret nécessaire à la création de terres de réserve comme le prévoit le règlement de sa revendication.

En outre, le personnel de la Section RGI a élaboré une base de données sur les obligations de mise en oeuvre, laquelle présente le détail de toutes les obligations relatives à la mise en oeuvre des mesures concernant le règlement des revendications particulières en Alberta (entre autres, les ajouts aux réserves) qui figurent dans la base de données Netlands. Cette base de données servira à gérer et à surveiller la mise en oeuvre des mesures concernant chaque règlement.

TABLE RONDE

En janvier 2005, le personnel de la Section RGI a contribué à l'organisation et à l'animation de la séance de la Table ronde Canada – Autochtones portant sur les négociations tenues à Calgary. Le ministre Scott a été l'hôte de l'événement, auquel assistaient les cinq groupes autochtones nationaux.

ATELIERS / RÉUNIONS

Atelier sur le financement du projet de gouvernance

Le 6 avril 2004 et le 13 octobre 2004, des représentants des 13 projets pilotes de gouvernance entrepris en Alberta se sont réunis dans le territoire visé par le traité n° 7 pour résumer et faire connaître l'état de leur projet de gouvernance pour l'exercice 2003-2004.

Ces ateliers ont connu un grand succès et ont donné lieu à la tenue d'un symposium sur les pratiques exemplaires. Coordonné par l'Aboriginal Financial Officers Association of Alberta, ce symposium s'est déroulé du 22 au 25 mars 2005. Des Premières nations et conseils tribaux de l'Alberta ont profité des ateliers pour mettre en valeur leurs réalisations dans les domaines suivants : planification de politiques et budgets; finances et contrôles internes; gestion de projets et investissement; stratégies et planification; développement économique; communications; logement; éducation; et infrastructure.

Ateliers sur la stratégie du développement durable

Pendant l'exercice 2004-2005, AINC, bureau régional de l'Alberta, a organisé un atelier sur la stratégie du développement durable des Premières nations dans chacune des trois régions signataires d'un traité. Les ateliers avaient pour objectif de sensibiliser les participants à la stratégie adoptée par AINC en matière de développement durable en plus de donner aux Premières nations participantes l'occasion d'exprimer leurs idées et opinions. Lors des ateliers, on a distribué, entre autres documents, des livrets portant sur la stratégie d'AINC.

Atelier annuel du Groupe consultatif sur les services techniques

Environ 340 personnes venant de différentes Premières nations de l'Alberta ont participé à cet atelier, tenu en novembre 2004. L'atelier traitait de tous les programmes dont la prestation est assurée par le Groupe consultatif sur les services techniques – y compris des programmes relatifs à l'environnement – à l'intention des Premières nations.

Rassemblement des femmes de l'Alberta visées par un traité

AINC, bureau régional de l'Alberta, a offert du soutien au conseil consultatif des femmes des Premières nations signataires du traité n° 6 en vue de coordonner le Rassemblement des femmes de l'Alberta visées par un traité qui se déroulait du 9 au 11 mars 2005. On y retrouvait environ 284 femmes venant des trois régions visées par un traité.

Le rassemblement, qui avait comme thème « Protéger notre esprit pour surmonter le désespoir », a offert un forum de discussion permettant aux femmes de s'informer sur les dossiers qui touchent leur collectivité. Le réseau et les documents partagés se veulent une ressource permanente pour les participantes et leur collectivité d'origine.

Forum du partenariat Canada-Alberta-Autochtones

Le 30 mars 2005, AINC, bureau régional de l'Alberta, a été l'hôte du Forum du partenariat Canada-Alberta-Autochtones. Ce forum annuel multilatéral réunit des hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux ainsi que divers intervenants autochtones dans le but d'établir des partenariats et des stratégies qui visent à accroître la participation des Autochtones à l'économie. Parmi les faits saillants du forum de cette année, notons des exposés sur le processus de la Table ronde Canada-Autochtones, l'initiative Participation des Autochtones au marché du travail et des initiatives en matière d'éducation, tels les manuels d'études autochtones 10-20-30.

MODIFICATIONS AUX POLITIQUES / PROGRAMMES

Fiducie pour dépenses particulières

Pour souligner leur expérience et leur savoir-faire, le personnel du secteur des Fonds des Indiens d'AINC, bureau régional de l'Alberta, a participé, en collaboration avec ses collègues à l'échelle nationale, à l'élaboration et à la formalisation de la Politique relative à la fiducie pour dépenses particulières. Cette politique opérationnelle permettra effectivement aux Premières nations de jouer un rôle plus actif dans la gestion des fonds détenus en fiducie pour leur bande.

Analyse des états financiers vérifiés

Avec l'appui de la Direction des services ministériels, la Section RGI a élaboré un processus commun d'orientation de l'analyse des états financiers vérifiés pour le secteur des Fonds des Indiens au sein de toutes les directions générales. Cela assure l'uniformisation de l'analyse des états financiers vérifiés et a eu pour effet d'affiner les exigences imposées par

le bureau régional aux Premières nations. En fait, on préconise l'inclusion des mesures prises pour affiner les vérifications dans le guide de vérification national.

Projet du Système d'inscription des Indiens et du Certificat de statut d'Indien

Le bureau régional poursuit la mise en oeuvre du Projet du Système d'inscription des Indiens et du Certificat de statut d'Indien afin d'améliorer la qualité du service offert aux clients et de sécuriser davantage les cartes de statut produites.

Politique nationale relative aux organismes provinciaux et territoriaux

Durant l'exercice 2004-2005, la Section RGI a veillé à la mise en oeuvre de la Politique nationale relative aux organismes provinciaux et territoriaux, dont des démarches destinées à hâter le processus d'approbation du plan de travail applicable à ces organismes.

Lacune réglementaire - Élaboration de lois et de politiques

Au cours du dernier exercice, la Section RGI a été le fer de lance de l'élaboration de mesures stratégiques et législatives qui visent à combler les lacunes réglementaires liées aux grands projets de développement commercial et industriel dans les réserves, tel le projet d'exploitation des sables bitumineux de Fort McKay. Il s'agissait, d'une part, de préparer l'ébauche d'un cadre de contrôle de gestion destiné à orienter la prise de décisions et l'élaboration de politiques applicables au projet et, d'autre part, d'effectuer des travaux considérables sur le projet de loi concernant les projets de développement commercial et industriel des Premières nations.

Attribution de permis pour les sites d'enfouissement régionaux

Des membres du personnel du bureau régional ont élaboré et approuvé un processus d'attribution de permis pour les nouveaux sites d'enfouissement dans les réserves.



CI-DESSUS : Atelier du Groupe consultatif sur les services techniques

SECTION DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS



CI-DESSUS : (haut) : Jim Sisson, DGRA, AINC, gauche, avec Elson McDougald, Western Lakota et (bas) Ron Laframboise, nation crie de Little Red River

grammes d'apport de capitaux aux entreprises (p. ex., Fonds pour la création de possibilités économiques, Initiative pour l'acquisition des ressources et Programme de développement de grands projets d'entreprise) ne seront plus acceptées.

L'attention est maintenant davantage centrée sur le dossier du développement économique des collectivités en vue d'orienter les mécanismes de soutien vers des projets qui auront des retombées socio-économiques plus importantes pour les collectivités des Premières nations. À cette fin, on a adopté le Programme de possibilités économiques pour les collectivités, qui prévoit le financement de toutes les activités appuyées antérieurement au terme du Programme de négociation de l'accès aux ressources, du Programme de partenariat pour l'exploitation des ressources naturelles et du Fonds de création de partenariats régionaux.

Pour la cinquième année consécutive, AINC, bureau régional de l'Alberta, a parrainé, par l'entremise de l'initiative Participation des Autochtones au marché du travail (IPAMT), deux prix de distinction des entreprises albertaines, qui sont coordonnés par la Chambre de commerce de l'Alberta.

La *Mention d'honneur Plume d'aigle* a été remise au groupe des sociétés de la nation crie de Little Red River, un conglomérat de neuf sociétés qui exercent une vaste gamme d'activités, dont des services de lutte contre les incendies, de consultation et de transport aérien nolisé. Le *Prix de distinction AINC / IPAMT pour les pratiques exemplaires – relations avec les Autochtones* a été décerné à la société Western Lakota Energy Services Inc., société gazière et pétrolière qui construit et exploite une flotte d'appareils de forage à haut rendement dans l'Ouest canadien. Les deux prix figurent parmi 14 autres remis lors d'une soirée de gala qui a eu lieu à Edmonton le 23 février 2005.

Un forum du partenariat sur IPAMT s'est tenu en juin 2004. Ce forum fructueux a suscité l'intérêt d'environ 200 participants des secteurs privé et public et d'organismes autochtones dans l'IPAMT.

En mars 2005, la ville de Grande Prairie a signé une entente de partenariat sur l'initiative IPAMT, en vertu de laquelle elle s'est engagée à relever le taux de recrutement, de conservation et d'avancement des Autochtones dans l'ensemble du gouvernement municipal, qui compte plus de 500 postes.


DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Au terme de ses programmes d'apport de capitaux aux entreprises, d'infrastructure, de négociations et de planification, la section chargée du développement économique a attribué plus de 13 millions de dollars aux Premières nations. Cela a suscité des investissements de plus de 53 millions de dollars sous d'autres formes de financement, contribuant à la création d'environ 2 435 emplois.

Le deuxième volet de l'examen des dépenses à l'échelle de l'administration fédérale a été annoncé au Budget fédéral de février 2005, ce qui a conduit à des modifications aux programmes de développement économique d'AINC. Par conséquent, les demandes présentées en vertu des pro-

La Section des politiques et des programmes opérationnels a aussi procédé à l'élaboration d'une stratégie du travail qui optimise la participation des Autochtones, surtout en Alberta, à la population active. Au cours des 15 prochaines années, on prévoit des investissements de l'ordre de 80 milliards dans l'exploitation des sables bitumineux, ce qui entraînera une hausse radicale de la demande de personnes de métiers. Il est donc impératif que les Autochtones soient formés de manière à être prêts à profiter des occasions qui découleront de cette activité économique. On a effectué des travaux préparatoires afin d'assurer la participation de tous les intervenants (p. ex., Premières nations, autres ministères, province de l'Alberta, établissements d'enseignement et secteur privé) à la stratégie.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

 La nouvelle *Income and Employment Supports Act* (Loi sur le soutien au revenu et à l'emploi) promulguée en mai 2004, comporte trois nouvelles catégories de clients : « Aptes à travailler »; « Peu aptes à travailler »; et « Apprenants ». La nouvelle catégorie « Apprenants », adoptée le 1^{er} août 2004, pourra s'appliquer à tout client ou personne qui répond aux critères suivants : il habite dans une réserve; il est nécessaire sur le plan financier; il est âgé de 18 ans, il n'a pas fréquenté une école depuis un an; il a été admis dans un programme de formation approuvé par la province. L'apprenant peut être admissible non seulement à une aide financière offerte par le ministère des Ressources humaines et de l'Emploi pour déboursier les frais de scolarité et le coût des manuels pédagogiques, mais également à une hausse d'indemnité de subsistance au terme du programme de soutien au revenu d'AINC.

Par suite de la loi provinciale en question, AINC, bureau régional de l'Alberta, a élaboré un nouveau programme de soutien au revenu (anciennement connu sous le nom de programme d'assistance sociale) ainsi qu'un manuel des politiques connexes. La politique ainsi révisée se caractérise par un programme de mesures actives qui fournit au client le soutien dont il a besoin pour intégrer la population active. Parallèlement, AINC continuera d'assurer le même niveau de soutien aux personnes qui éprouvent de la difficulté à travailler parce qu'elles sont atteintes de troubles mentaux ou physiques chroniques ou qu'elles font face à de multiples obstacles à l'emploi.

Pour atténuer le fardeau qu'entraîne la hausse de la charge de travail associée à la mise en oeuvre des modifications apportées au programme de soutien au revenu, AINC, bureau régional de l'Alberta, a augmenté les fonds affectés

à la prestation de services au niveau de la Première nation. Pendant l'exercice 2004-2005, on a attribué à ces fins une somme supplémentaire de 1,7 millions de dollars, à laquelle s'ajoutera un supplément de fonds de 3,77 millions de dollars pour l'exercice 2005-2006.

L'*Alberta Child, Youth and Family Enhancement Act* (Loi sur l'amélioration de l'enfance, de la jeunesse et de la famille de l'Alberta), adoptée en novembre 2004, est axée sur les services d'intervention et de prévention ainsi que sur les mécanismes de soutien nécessaires pour aider une famille à continuer de prendre soin de son enfant à domicile. La loi ne recommande le retrait de l'enfant de sa famille qu'en dernier recours, c'est-à-dire lorsque toute autre mesure n'a pas porté des fruits. Parmi les objectifs de la loi figure la nécessité de déterminer les éléments requis pour appuyer l'enfant et créer pour lui un milieu stable au sein de sa famille.

La loi souligne également des pratiques qui permettent d'accélérer l'accession des enfants pris en charge à une vie stable et de faciliter aux jeunes la transition vers la vie d'adulte. Le programme de soutien prévoit une aide financière pour les parents adoptifs ou les tuteurs privés détenteurs d'une ordonnance de tutelle. AINC, bureau régional de l'Alberta, accordera des remboursements aux agences autochtones selon les nouveaux tarifs provinciaux.

Pour donner suite à l'Examen de la politique concernant les services à l'enfance et à la famille à l'échelle du pays achevé en juin 2000, le comité consultatif national sur les services à l'enfance et à la famille des Premières nations AINC / Assemblée des Premières nations a demandé, en consultation avec l'équipe de conception du financement, que la First Nations Child and Family Caring Society of Canada engage une équipe d'experts pour proposer au moins trois modes de financement à l'intention des agences sur les services à l'enfance et à la famille des Premières nations et pour déterminer en outre les travaux de recherche nécessaires à l'exécution de scénarios économiques simulant chacun des modes proposés. Ces travaux de recherche devraient être terminés en août 2005. On s'attend à ce qu'un nouveau mode de financement soit approuvé d'ici mars 2006.

Entre-temps, il est prévu dans le budget fédéral déposé en février 2005 d'investir 25 millions de dollars sur cinq ans en vue de combler les besoins financiers immédiats du programme de services à l'enfance et à la famille des Premières nations.

ÉDUCATION

Au cours de l'exercice, des écoles, des collectivités, les Premières nations et AINC ont relevé – sur plusieurs plans importants – des défis posés par la hausse des coûts et par la sensibilisation accrue à la nécessité de mieux appuyer l'enseignement des Premières nations. Au terme du programme « Nouveau sentier pour l'éducation », des écoles des Premières nations ont lancé de nombreux projets conçus pour améliorer l'instruction en classe et pour faciliter l'élaboration de programmes d'enseignement. Ces stratégies consistaient entre autres à conserver et à recruter des enseignants et à accroître la participation des parents et des collectivités à l'enseignement de leurs enfants.

Des travaux se sont poursuivis sur la scène tant régionale que nationale en vue d'élaborer un système destiné à mieux appuyer les écoles des Premières nations. Des pédagogues qui appartiennent aux Premières nations ont beaucoup contribué à ce processus par différents moyens, dont un examen par des groupes de travail conjoints AINC / APN du mode de financement géré par la bande et du dossier de l'enseignement postsecondaire, ainsi qu'une étude de la possibilité d'élaborer un nouveau programme d'éducation spéciale.

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS

En 2004-2005, une somme de 43,9 millions de dollars a été imputée au programme d'immobilisations pour le financement de projets d'infrastructure dans les réserves. Au nombre des projets dont il est question, soulignons ceux qui visent des installations d'aqueduc et d'égout, des lotissements, des camions à incendie, des casernes de pompiers, des édifices communautaires et des établissements scolaires.

On a aussi affecté des fonds à d'autres fins : le plan d'action « Rassembler nos forces » – 2,3 millions de dollars; le programme de remplacement d'équipement – 3,2 millions de dollars; la Stratégie de gestion de l'eau – 5,9 millions de dollars; le programme d'Infrastructure Canada – 44 300 \$. En vertu du programme de logement, on a octroyé une somme de 13 millions de dollars destinée notamment à l'hébergement d'urgence et à l'aide aux sinistrés. Grâce au plan d'action « Rassembler nos forces » et à la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations, on a achevé de grands projets – comme la lagune de Driftpile et l'usine de traitement d'eau de Fort McKay – sans mentionner l'amorce de travaux de construction sur d'autres projets, telle l'usine de traitement d'eau de Bighorn.

AINC, bureau régional de l'Alberta, a octroyé une somme de 43 millions de dollars aux Premières nations pour l'exploitation et l'entretien d'installations existantes. Un poste budgétaire digne de mention est la somme de 4,5 millions de dollars allouée dans le cadre de la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations, ce qui a permis au bureau régional de faire ce qui suit : poursuivre son appui au programme de formation itinérant mis sur pied par le Groupe consultatif sur les services techniques des Premières nations (Alberta); accroître le niveau de financement pour les réseaux d'aqueduc et d'égout; et mieux intervenir en cas d'urgence liée aux opérations en usine. À l'automne 2004, tous les exploitants agréés employés actuellement par une Première nation de l'Alberta ont été remerciés et récompensés lors d'une conférence annuelle du Groupe consultatif sur les services techniques des Premières nations.

Le programme d'immobilisations a fait l'objet d'un examen d'envergure à la suite de l'adoption du Plan quinquennal d'immobilisations à long terme, approuvé par le Conseil du Trésor. Le système de priorité régional pour l'évaluation des projets a été refondu de manière à tenir compte des priorités nationales. On a examiné ce système de priorité en consultation avec toutes les Premières nations.

Au cours de l'exercice, Emergency Management Alberta (Service de gestion des mesures d'urgence de l'Alberta) a continué, aux termes d'ententes concernant la lutte aux incendies de forêt et les services aux sinistrés évaluées à 1,9 millions de dollars, d'honorer son contrat conclu pour assurer la prestation de services de formation et de secours aux sinistrés chez les Premières nations.

CI-DESSOUS : Des membres de Premières nations à l'oeuvre dans l'industrie pétrolière et gazière
Photo prise par : Western Lakota Energy Services Inc.



DIRECTION GÉNÉRALE DES COMMUNICATIONS

Fidèle à son principal objectif de commercialisation, la Direction générale des communications (DGC) a continué, encore une fois cette année, de souligner les succès entourant le dossier du développement économique chez les Premières nations de l'Alberta. À cet effet, la direction générale a diffusé sept communiqués sur les subventions octroyées par le gouvernement fédéral à des fins de développement économique dans les collectivités suivantes : Nation sioux des Nakota d'Alexis, Première nation de Paul, Première nation des Chipewyans des Prairies, Première nation de Heart Lake, nation crie de Samson, tribu des Blood et Première nation de Whitefish (Goodfish) Lake.

Tous ces communiqués ont donné lieu à la diffusion de reportages favorables des médias en Alberta, c'est-à-dire dans les journaux quotidiens et hebdomadaires, dans la presse autochtone et par les différents diffuseurs.

Par ailleurs, la DGC a continué de jouer un rôle important dans la promotion de la participation d'AINC, bureau régional de l'Alberta, au déroulement des Prix annuels de distinction des entreprises albertaines. La DGC a réalisé une vidéo en plus de publier un numéro spécial du bulletin « Gens d'ici » pour appuyer l'événement. Ce bulletin traçait le portrait des six finalistes pour les deux prix parrainés par AINC.

La DGC a continué d'apporter une attention particulière aux communications internes, comme en témoignent ses efforts déployés pour assurer l'entretien et la gestion du site Intranet du bureau régional de l'Alberta, AINC. Grâce à la contribution de la part de toutes les autres directions générales du bureau régional au moyen de réunions mensuelles du conseil de rédaction, le site Intranet est devenu une précieuse source de nouvelles, de photos, de répertoires et de renseignements sur les programmes.

La sensibilisation du public a, une fois de plus, fait partie intégrante des fonctions exercées par la DGC. En effet, celle-ci a veillé au financement et à l'organisation des célébrations de la Journée nationale des Autochtones à Edmonton.

Dans le cadre de son portefeuille de gestion continue des grands dossiers, la DGC a donné suite à près de 120 demandes de renseignements de la part des médias régionaux et nationaux. En outre, la direction générale a préparé plus de 20 fiches d'information et exposés de question pour la période des questions et a mis au point des stratégies de communication pour des litiges, des revendications et



CI-DESSUS : Conférence de presse sur le développement économique en présence du ministre Andy Scott

des dossiers liés aux régions signataires d'un traité en plus d'obtenir des fonds auprès de la Direction générale des communications d'AINC, administration centrale, à l'appui de ses activités.

La DGC a également répondu à des demandes de renseignements provenant de bureaux de députés et du grand public.

Dans le cadre d'un atelier provincial sur les communications tenu les 23 et 24 février 2005, la DGC a collaboré avec l'Aboriginal Financial Officers Association of Alberta à Calgary à l'échange de stratégies adoptées par des Premières nations en matière de communication. Au nombre des participants à l'atelier, on y retrouvait des agents des communications, des éditeurs de journal, des opérateurs radio, des agents des affaires publiques et des spécialistes des sites Internet qui travaillent tous dans une réserve.

En janvier 2005 lors de la première visite du ministre Scott en Alberta, au cours de laquelle il prenait part aux négociations de la Table ronde Canada – Autochtones, la DGC a organisé une conférence de presse à Calgary où le ministre annonçait l'octroi de subventions fédérales pour cinq projets de développement économique qu'entreprendraient six Premières nations de l'Alberta.

La Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations a été l'un des grands dossiers qui faisaient appel à la coordination de la DGC. Les directions générales régionales des communications d'AINC, de Santé Canada et d'Environnement Canada ont travaillé de concert avec le Groupe consultatif sur les services techniques des Premières nations (Alberta) en vue de lancer une campagne de sensibilisation du public qui misera, en collaboration avec les Premières nations de l'Alberta, sur la stratégie nationale visant à améliorer la qualité de l'eau dans les réserves.

SECRÉTARIAT DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET DE LA COORDINATION



CI-DESSUS : Salon professionnel de la Section du soutien et des services aux opérations régionales

VOYAGES

Le Secrétariat de la planification stratégique et de la coordination se charge, en collaboration avec la haute direction, de surveiller et de coordonner la préparation de notes d'information et de la logistique pour les visites de la région par le ministre, le secrétaire parlementaire et par les dirigeants d'AINC.

Lors de sa première visite, en janvier 2005, le ministre Andy Scott a pris part à la séance de négociations organisée dans le cadre de la Table ronde Canada – Autochtones. Le ministre a profité de l'occasion pour rencontrer les trois grands chefs de l'Alberta en plus d'assister à une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé l'octroi par le gouvernement fédéral de subventions destinées à cinq projets de développement économique.

Susan Barnes, secrétaire parlementaire du ministre, accompagnait le ministre pendant sa visite. En janvier, elle est retournée rendre visite à la région pour se réunir avec des membres du personnel du bureau régional et des cadres supérieurs.

En novembre 2004, Paul LeBlanc, sous-ministre principal adjoint, Politiques socio-économiques et opérations régionales, s'est rendu à la région, où une rencontre avec les grands chefs de l'Alberta était inscrite à son ordre de jour.

CORRESPONDANCE

Chaque mois, quelque 50 écrits administratifs sont rédigés, révisés, recensés et classés par le secrétariat et sont par la suite signés par le ministre, des sous-ministres, le directeur général régional et le directeur général régional associé. Le secrétariat a aussi donné suite à environ quatre demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP).

ATELIERS / RÉUNIONS

Le secrétariat a été le fer de lance de la participation d'AINC, bureau régional de l'Alberta, à un salon professionnel de la Section du soutien et des services aux opérations régionales qui a eu lieu en juin à l'administration centrale. Chaque région a eu l'occasion d'échanger des renseignements au sujet des systèmes et initiatives clés aux plans régionaux et sectoriels.

En juillet 2004, le secrétariat a tenu des séances de sensibilisation à l'AIPRP à l'intention du personnel du bureau régional.

De septembre à novembre 2004, le secrétariat a préparé, avec l'aide de membres du personnel du bureau régional, une étude de l'environnement ainsi que des rapports semestriels et de fin d'exercice sur le plan stratégique adopté par AINC, bureau régional de l'Alberta.

En novembre 2004, les directeurs et gestionnaires régionaux se sont réunis en vue d'élaborer des priorités stratégiques régionales pour l'exercice 2005-2006. Par conséquent, on a mis sur pied des groupes de discussion composés de membres du personnel du bureau régional afin d'élaborer des stratégies et des indicateurs de rendement pour l'édition 2005-2006 du plan d'affaires régional.

Toujours en novembre 2004, le secrétariat a invité Maryse Pesant du Secrétariat de l'administration centrale du ministère à animer une séance d'information destinée à tous les membres du personnel au sujet des fonctions du secrétariat, du cycle des notes d'information, du rôle et des responsabilités du ministre et de la divulgation interne d'information.

DIRECTION DES SERVICES MINISTÉRIELS

SECTION DES OPÉRATIONS COMPTABLES

Pendant l'exercice 2004-2005, on a mis au point un nouveau plan comptable, qui est entré en vigueur pour l'exercice 2005-2006. De plus, le système financier a été modernisé pour l'exercice 2005-2006. De concert avec la Section des affectations financières et des paiements de transfert, on a traité les ententes de financement du nouvel exercice par le biais d'un système différent, permettant ainsi le dépôt des chèques datés du 1^{er} avril 2005 à la date prévue.

SECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES INTERNES

Les fonctions d'attribution de contrats et d'achat ont été cédées au groupe chargé de l'administration relevant de la Direction des services ministériels. On a aussi mis sur pied un système d'attribution de contrats de faible valeur (inférieurs à 15 000 \$). Afin de tirer au clair les règles et règlements en matière d'attribution de contrats, on a animé des séances d'information destinées aux différentes directions générales. AINC, bureau régional de l'Alberta, a servi de ministère pilote dans le cadre d'un contrat global de services de parc automobile conclu avec l'agence de location d'automobiles Enterprise. En outre, la Section de l'administration et des services internes a aidé le secteur des services de données à publier le Guide national de présentation des rapports des Premières nations en format électronique pour les Premières nations.

SECTION DES VÉRIFICATIONS DES BANDES ET DE LA GESTION DES ALLÉGATIONS

La section des vérifications des bandes et de la gestion des allégations se charge d'assurer le respect intégral du cadre de contrôle de la gestion lié aux états financiers vérifiés et aux évaluations de la gestion. Elle se charge également d'offrir de l'orientation et des conseils en ce qui a trait à la responsabilisation financière, aux normes de présentation d'information, aux stratégies d'intervention et au perfectionnement des capacités en matière de gestion financière en plus de représenter AINC, bureau régional de l'Alberta, aux forums de discussion nationaux.

Un autre rôle de la section consiste à uniformiser sa façon d'aborder les allégations de mauvaise gestion, les crimes économiques ou d'autres activités criminelles portées à l'attention du ministère.



CI-DESSUS : Édition 2005-2006 du Guide national de présentation des rapports des Premières nations en format papier et CD-ROM

Pendant l'exercice 2004-2005, la section a entrepris un exercice d'assurance de la qualité lié à la gestion de trésorerie et, à cet effet, elle a été invitée à des réunions des Premières nations pour présenter de nombreux exposés sur l'obligation des collectivités de rendre des comptes et sur les interventions correctives.

De plus, la section est une collaboratrice régulière du bulletin de l'Aboriginal Financial Officers Association of Alberta intitulé *The Drum Beat*.

SECTION DE LA COLLECTE, DU TRAITEMENT ET DE L'ANALYSE DE DONNÉES

La Section de la collecte, du traitement et de l'analyse de données fait la compilation des rapports annuels produits par les Premières nations afin d'en extraire les données statistiques qui sont publiées dans la section du présent rapport intitulée « AINC – les faits, les chiffres et les tendances ».

Pour donner suite au rapport du Vérificateur général sur la rationalisation de la production de rapports par les Premières nations, le ministère procède à un examen de la collecte de données. Sous l'autorité du sous-ministre d'AINC, la sous-ministre adjointe des services ministériels effectue un examen exhaustif et une évaluation critique des renseignements recueillis par le ministère au sujet des programmes des Premières nations. Dans l'édition 2005-2006 du « Guide national de présentation des rapports des Premières nations », trois rapports annuels ont été supprimés de la section traitant de l'infrastructure communautaire. Le volet de l'examen consacré à l'éducation est presque terminé, tandis que l'examen des dossiers du développement social et du soutien des gouvernements indiens est en cours.

Toutes les Premières nations peuvent se procurer le Guide national de présentation des rapports des Premières nations en copie papier et en format électronique (sous forme de CD-ROM).

Le personnel chargé du développement social a adopté les modifications devant être apportées aux formulaires et aux tableurs pour permettre l'intégration des changements à la politique provinciale conformément au programme de soutien au revenu. En juin et en septembre, on a tenu des séances de formation sur les processus de facturation à l'intention des agents du développement social des Premières nations.

En juin 2004, des membres du personnel du bureau régional ont pris part à un Salon professionnel national de la Section du soutien et des services aux opérations régionales afin de promouvoir des systèmes mis sur pied au sein du bureau régional et de se familiariser avec des systèmes utilisés par d'autres régions.

SECTION DES AFFECTATIONS FINANCIÈRES ET DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

Au cours de l'exercice 2004-2005, la Section des affectations financières et des paiements de transfert a traité 195 ententes évaluées à 617 231 288 \$, réparties comme suit : 107 ententes globales de financement; 71 ententes individuelles; 16 ententes de financement pluriannuelles; et une entente de contribution. La section a également assuré le traitement de 527 avis de redressement budgétaire, 703 modifications et 1 472 modifications survenues dans les mouvements de trésorerie.

Fidèle à son engagement pris pour appliquer des principes modernes pour la fonction de contrôleur, la section a été en mesure d'améliorer l'organisation et le partage des renseignements sur le fonctionnement du bureau régional. En effet, le système connu sous le nom de Gestion intégrée globale des documents (GIGD) permet au personnel du bureau régional de consulter – selon le concept de « guichet unique » – tous les mouvements de trésorerie, modifications, ententes de financement et les documents à l'appui.

SECTION DE L'INFORMATIQUE

Dans le cadre d'un projet de gestion de bureaux achevé l'an dernier, on a doté tous les postes de travail au sein du bureau régional d'un ensemble uniforme de logiciels qui comporte Microsoft Office, et ce pour faire en sorte que les logiciels installés soient compatibles avec ceux utilisés

par les partenaires de l'extérieur. Par ailleurs, la section s'est engagée à poursuivre des initiatives nationales de gestion des services de TI, qui comprennent un outil logiciel unique donnant accès à l'InfoService national.

SECTION DES PROCESSUS ET DES MÉTHODES

Tous les permis nécessaires à l'installation de SuperNet ont été signés par la province, et les travaux de construction sont terminés dans 36 des 40 Premières nations visées. Les travaux qui restent à faire devraient être achevés d'ici septembre 2005. Au moyen de discussions avec Industrie Canada et la Keewatin Career Development Corporation, la ressource LearnAlberta.ca sera mise à la disposition des clients Rescol. De plus, on distribuera 35 trousse de ressources sur la vidéoconférence aux écoles dans les réserves.

On a réalisé l'intégration des rapports régionaux tirés du projet tableau de bord dans un outil national de communication d'informations. À cet effet, les rôles, responsabilités et processus essentiels ont été relevés et cartographiés.

Des travaux se poursuivent en vue de permettre l'accès à l'infrastructure et aux services professionnels nécessaires pour aider AINC, les Premières nations et d'autres ministères à intégrer les processus et renseignements d'affaires existants dans un système de données géospatiales. On a tenu des discussions et des réunions avec le Groupe consultatif sur les services techniques des Premières nations ainsi qu'avec l'administration centrale afin de veiller à ce que les avantages à récolter et les exigences connexes soient assimilés et que les marches requises pour obtenir les autorisations et les approbations aient été suivies.

SECTION DE LA GESTION DE L'INFORMATION

La Section de la gestion de l'information a connu une année mouvementée en 2004-2005. La section a remis des certificats de gestion de dossiers d'AINC à cinq conseillers en informatique. Au cours de l'exercice, la section a eu recours au personnel de la réception pour aider à noter la réception des documents, a mis à jour les icônes du courrier d'arrivée dans le système GIGD et a optimisé l'utilisation de notre compte de dossiers génériques AB GroupWise

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HUMAINES

RComposée de neuf employés, la Direction générale des ressources humaines assure la prestation d'une gamme complète de services de ressources humaines aux membres de la direction et aux employés en plus de fournir des services de rémunération à Pétrole et gaz des Indiens du Canada.

Malgré l'arrêt de travail qui s'était produit dans la fonction publique au cours de l'exercice passé, les employés du bureau régional ont repris leurs fonctions sans cahot grâce à la coopération syndicale-patronale qui y régnait. Peu de temps après, la direction générale a procédé à la mise en oeuvre de nouvelles conventions collectives, qui ont influé sur la rémunération et sur les congés de la majorité des employés du bureau régional.

En prévision de l'adoption de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, des représentants syndicaux et patronaux de la région ont assisté à une séance de formation portant sur le système de gestion informelle des conflits mis sur pied par AINC.

ÉVÈNEMENT ANNUEL DE RÉCOMPENSES ET DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS

RAu nom de la direction, la Direction générale des ressources humaines organise chaque année un événement de reconnaissance des employés pour décerner divers prix régionaux et nationaux à des membres du personnel et à des partenaires de l'extérieur. Jim Sisson, directeur général régional associé par intérim, a agi à titre de maître de cérémonie lors du déjeuner tenu en novembre 2004.



CI-DESSUS : Équipe de négociation des droits fonciers issus des traités et des avantages agricoles de la Première nation de Fort McKay

PRIX DU SOUS-MINISTRE FIERTÉ ET RECONNAISSANCE

Équipe de négociation des droits fonciers issus des traités et des avantages agricoles de la Première nation de Fort McKay

- Jim Boucher, Chef de la Première nation de Fort McKay
- John McCarthy, Négociateur provincial, Cour provinciale de l'Alberta (tribunal civil)
- Tim Christian, Négociateur fédéral (entrepreneur indépendant)
- Jerome Slavik, avocat, Ackroyd, Piasta, Roth & Day
- Jamie Brown, Agent de la politique des terres, Projets spéciaux, RGI, AINC, bureau régional de l'Alberta
- Tamara Kane, Gestionnaire intérimaire, Relations intergouvernementales, RGI, AINC, bureau régional de l'Alberta
- Lydia Neufeld, Analyste des revendications, RGI, AINC, bureau régional de l'Alberta
- Steven Anders, Gestionnaire, ministère des Affaires autochtones et du Nord de l'Alberta
- Neil Reddekopp, Directeur administratif, ministère des Affaires autochtones et du Nord de l'Alberta
- John K. Wilson, Conseiller en immobilier, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
- Holly Prus, Procureur, ministère de la Justice Canada / Services du droit autochtone
- Frank Bosscha, Procureur, ministère de la Justice Canada / Services du droit autochtone



CI-DESSUS : Équipe de gestion de l'eau des Premières nations



CI-DESSUS : Équipe de règlement de Cardinal (nation crie d'Enoch)

Équipe de gestion de l'eau des Premières nations

- Cliff Bowman, Chef de la gestion des biens, Services des biens immobiliers, TPSGC
- Mervin Clarke, Agent en projets d'immobilisations, Projets d'immobilisations, AINC, bureau régional de l'Alberta
- Dave Greening, Gestionnaire des projets d'immobilisations, Projets d'immobilisations, AINC, bureau régional de l'Alberta



CI-DESSUS : Équipe d'examen du projet d'évaluation environnementale de la mine de diamants Jericho

Équipe de règlement de Cardinal (nation crie d'Enoch)

- Lana Robins, Procureur, ministère de la Justice Canada / Services du droit autochtone
- Michele Annich, Procureur, ministère de la Justice Canada / Services du droit autochtone
- Erin Westman, Analyste des politiques, Relations intergouvernementales, RGI, AINC, bureau régional de l'Alberta

Équipe d'examen du projet d'évaluation environnementale de la mine de diamants Jericho

- Glenda Fratton, Gartner Lee Limited
- Holger Hartmaier, BGC Engineering Inc.



CI-DESSUS : Équipe du site Intranet du bureau régional de l'Alberta

PRIX D'EXCELLENCE RÉGIONAUX

Équipe du site Intranet du bureau régional de l'Alberta (tous les employés d'AINC, bureau régional de l'Alberta)

- Glenn Luff, Communications
- Marjorie Farstad, Communications
- Heather Poitras, Communications
- Kelly Payn, Communications
- Bernice Willier, Communications
- Jim Starko, Communications
- Carol Jeffrey, Services ministériels
- Chris Evans, Services ministériels
- Wendy Lazarenko, Services à haute direction
- Laurel Gladu, Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 7
- Angeline Ebert, Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 8
- Denise Cheramy, Ressources humaines
- Sandi Wilson, Ressources humaines
- Tracey Travis, Politiques et programmes opérationnels
- Jane Sorenson, Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 6
- Shane Vallette, Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 6

Équipe d'examen des états financiers vérifiés de la tribu des Blood

- Bob Jones, Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 7, AINC, bureau régional de l'Alberta
- Darlene Plume, tribu des Blood
- Randall Spohn, tribu des Blood



CI-DESSUS : Équipe d'examen des états financiers vérifiés de la tribu des Blood

Équipe de projet du Centre d'interprétation Siksika

- Gord Sawatzky, Politiques et programmes opérationnels, AINC, bureau régional de l'Alberta
- Derek Green, Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 7, AINC, bureau régional de l'Alberta
- David Pare, Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 7, AINC, bureau régional de l'Alberta
- Carmen Callihoo, Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 7, bureau régional de l'Alberta
- Jim McConnell, Procureur, ministère de la Justice Canada / Services du droit autochtone
- Frank Bosscha, Procureur, ministère de la Justice Canada / Services du droit autochtone
- Alison Dourado, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
- Chris Doupe, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
- Jack Royal, Première nation Siksika
- Emil Owlchild, Première nation Siksika



CI-DESSUS : Équipe de projet du Centre d'interprétation Siksika

Équipe de cession du développement social de Cold Lake (tous les employés d'AINC, bureau régional de l'Alberta)

- Pauline White, Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 6



CI-DESSUS : Équipe de cession du développement social de Cold Lake

- Lorna Themelis, Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 6
- Brenda Rennie, Services ministériels
- Beatrice Contois, Services ministériels
- Mary Jane Dahl, Services ministériels
- Mike Baboneau, Services ministériels
- Victor Houle, Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 6
- Debbie Graham, RGI
- Henry Janzen, Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 6
- Shawn Melnychuk, Services ministériels

Projet Supernet

- Brent Thomas, Services ministériels, AINC, bureau régional de l'Alberta




CI-DESSUS : Louise Berlinguette, récipiendaire du Prix commémoratif Forbes / Warketin, en présence de George Arcand, fils, directeur général régional associé

Récipiendaires du Prix commémoratif Forbes / Warketin

- Stella Reynolds, Services ministériels
- Louise Berlinguette, Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 6

COMITÉS RÉGIONAUX


RÉSEAU DES EMPLOYÉS AUTOCHTONES

 Le Réseau des employés autochtones donne aux employés autochtones du gouvernement fédéral en Alberta l'occasion de se réunir pour faire preuve de solidarité.

Le Réseau des employés autochtones a été l'hôte d'une variété d'événements au cours de l'exercice. Dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation aux cultures autochtones qui se déroulait du 24 au 28 mai 2004, le réseau des employés autochtones a présenté les Rainbow Spirit Dancers, les Spirit Women Singers (chanteuses gutturales inuit) ainsi que Bob Cardinal à titre d'orateur invité. Plus de 50 personnes ont assisté aux deux ateliers animés par le réseau : l'un portait sur des plans d'apprentissage personnel; l'autre, sur la pédagogie autochtone.


Vers le début de 2005, le réseau a parrainé un atelier sur la santé et le mieux-être des Autochtones. Les séances, auxquelles participaient plus de 20 personnes, ont fait le point sur les troubles d'alimentation et sur les systèmes d'apprentissage autochtone. Le réseau convoque des réunions aux deux semaines; tous les employés autochtones y sont les bienvenus.

COMBLER L'ÉCART

 Le comité Comblers l'écart est une équipe d'employés administratifs qui apporte son soutien au perfectionnement professionnel et à l'épanouissement personnel des employés administratifs d'AINC tout en établissant des partenariats stratégiques avec d'autres réseaux d'employés.

Parmi les faits saillants entourant le comité Comblers l'écart, mentionnons sa solide alliance forgée avec Santé Canada en vue d'organiser un atelier annuel intitulé « Vers la santé et le mieux-être ». En février 2005, le comité a organisé un déjeuner multiculturel couronné de succès auquel assistait Paulette Panzari, directrice générale des ressources humaines de l'administration centrale d'AINC.

COMITÉ DE L'AVANCEMENT DES EMPLOYÉS AUTOCHTONES


 Le Comité de l'avancement des employés autochtones est une association officieuse d'employés autochtones qui se penche sur des questions relatives à l'emploi des Autoch-

tones au sein d'AINC et de la fonction publique fédérale. À l'échelle nationale, ce comité a pour mandat d'envisager, d'étudier et de proposer des façons d'accroître les effectifs autochtones employés par AINC à tous les niveaux du ministère.


Le Comité de l'avancement des employés autochtones joue un rôle dans les domaines du recrutement, de la formation, du maintien en poste et de l'avancement, soit les quatre éléments qui constituent la pierre angulaire de l'emploi. Le groupe est dirigé par six membres exécutifs qui se chargent chacun d'un dossier distinct qui se rapporte aux domaines suivants : Réseau des employés autochtones; Ressources humaines; Journée nationale des Autochtones / Centre culturel autochtone; Relations avec le personnel / Affaires sociales; Comité patronal-syndical.

Au cours de l'exercice 2004-2005, le Comité de l'avancement des employés autochtones a organisé différents événements – en commençant par une cérémonie du calumet en octobre 2004 – pour étudier des enseignements culturels et pour sensibiliser les gens à la culture et aux protocoles connexes. La plupart des événements se sont tenus à *Four Places Where People Sit United* - le Centre culturel autochtone, situé au rez-de-chaussée de la Place du Canada. Les séances étaient ouvertes à tous les employés fédéraux. Ce comité a aussi animé un atelier d'un jour en mars 2005 dans la nation crie d'Ermineskin.

COMITÉ CONJOINT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

 Composé d'un nombre égal de représentants syndicaux et patronaux, le Comité conjoint de la sécurité et de la santé au travail, a été créé conformément au Code canadien du travail. Le comité, qui est la principale tribune utilisée dans le cadre des consultations patronales sur la sécurité et la santé, doit rendre compte sur le plan fonctionnel au directeur général régional et / ou au directeur général régional associé.

ÉQUIPE DE SOUTIEN DU LEADERSHIP ET DE L'APPRENTISSAGE

 L'une des principales responsabilités de l'Équipe de soutien du leadership et de l'apprentissage consiste à mettre sur pied des activités qui favorisent les compétences en leadership et les principes et la déontologie applicables à la

fonction publique, ainsi que l'élaboration d'un organisme axé sur l'éducation permanente.

En juin 2004, on a donné aux employés l'occasion d'accroître leur connaissance d'eux-mêmes lors d'un événement intitulé « Discover Your Learning Style » (À la découverte de votre mode d'apprentissage). Par ailleurs, on a tenu des séances de type déjeuner-conférence sur une variété de sujets, dont un qui portait sur la façon de composer avec le stress. On a aussi offert des séances sur la planification de la retraite, où il était question de pensions de retraite, de testaments et de successions, d'incidences fiscales des indemnités de départ, du Régime de pensions du Canada et de prestations de la sécurité de la vieillesse.

CLUB TOASTMASTERS – SILVER TONGUES

Le Club Toastmasters – Silver Tongues a vu le jour en février 2001 grâce à l'esprit d'initiative d'employés d'AINC, bureau régional de l'Alberta. Le club, qui regroupe 25 membres, continue de bénéficier d'un solide appui de la part de la direction régionale.

Pendant l'exercice 2004-2005, le club a atteint 9 des 10 objectifs fixés par l'organisme Toastmaster International et s'est vu ainsi décerner la mention d'honneur « President's Distinguished Club » (Club distingué du président).

Michael Swanke (Politiques et programmes opérationnels) a mérité le prix « Competent Toastmaster » pour avoir prononcé 10 discours; Janet Third (Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 6) s'est vue conférer le titre « Advanced Toastmaster Bronze » pour avoir prononcé sa deuxième série de 10 discours; et la troisième série de 10 discours prononcés par Barbara Stach (Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 8) lui a valu le titre « Advanced Toastmaster Silver ».

Ross Gillespie s'est vu décerner le prestigieux prix « Toastmaster of the Year » (Toastmaster par excellence de l'année)

APPUYER LES INTERVENANTS DE PREMIÈRE LIGNE

Le comité chargé d'appuyer les intervenants de première ligne, co-présidé par Shawn Melnychuk (Services ministériels) et Michael Schwanke (Politiques et programmes opérationnels), continue de forger de solides alliances avec son homologue national ainsi qu'avec d'autres comités régionaux. Le comité joue un rôle consultatif par lequel il conseille des représentants du ministère sur ce qu'il faut pour favoriser l'efficacité du personnel de première ligne.

RÉSEAU DES MINORITÉS VISIBLES

Le Réseau des minorités visibles se compose d'employés d'AINC qui sont résolus à créer un milieu de travail plus hétérogène.

Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi de 1995*, par minorités visibles on entend « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Lorsque la loi a été adoptée, elle obligeait les employeurs au sein de la fonction publique fédérale à prendre les démarches nécessaires pour réaliser l'égalité dans le milieu de travail et pour éliminer les obstacles en matière d'emploi qu'ont à surmonter les femmes, les membres des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées.

Au cours du dernier exercice, Bhupinder Dhaliwal-Johal et Yaa Attobrah ont agi à titre de représentants du Réseau des minorités visibles dans notre région. Ces représentants ont bénéficié du soutien de Marjorie Ebanks et d'Yvette Fung; celle-ci a fait le point sur ses réussites comme minorité visible lors d'une réunion du Conseil national des minorités visibles.

Bhupinder a été élu directeur adjoint du Conseil national des minorités visibles pour la région de l'Ouest, qui englobe les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Depuis ce temps-là, ce conseil et d'autres ministères ont contribué, en collaboration avec le Conseil fédéral de l'Alberta, à l'organisation d'événements – tels un spectacle somptueux multiculturel et une variété d'ateliers – en plus de participer aux festivités qui se déroulaient dans le cadre d'une visite par la lieutenant-gouverneure.

En janvier 2005, le Réseau des minorités visibles a aidé à recueillir plus de 26 000 \$ sur une période de quatre jours à l'appui des efforts déployés pour venir en aide aux victimes des tsunamis. Ce réseau a collaboré, de concert avec Patrimoine Canadien et d'autres ministères, à la planification de la toute première Journée canadienne de multiculturalisme prévue pour le 27 juin 2005, à la Place du Canada. Il s'agit d'un événement national annuel.

RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS SIGNATAIRES DU TRAITÉ N° 6



CI-DESSUS : Cérémonie d'inauguration des travaux de construction du Centre de loisirs / Casino de la nation crie d'Enoch évalué à plusieurs millions de dollars

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Cette année, le dossier du développement économique a continué d'occuper une place importante parmi les Premières nations signataires du traité n° 6.

AINC a annoncé l'octroi d'une subvention fédérale de 1 million de dollars destinée à la Première nation de Whitefish (Goodfish) Lake n° 128. Ce montant a permis à la Première nation d'élargir la division du nettoyage à sec et du blanchissage de la Goodfish Lake Development Corporation. Réalisée au coût de 5,4 millions de dollars, la construction du nouvel établissement de nettoyage à sec et de blanchissage a aidé la Première nation à répondre à la demande croissante attribuable aux projets d'exploitation des sables bitumineux dans la région de Fort McMurray.

L'octroi par AINC d'une subvention de 1,76 millions de dollars a permis à la nation crie de Samson de faire son entrée sur le marché de l'exploitation pétrolière et gazière et de franchir ainsi une étape déterminante dans son histoire en achetant 50 % de deux appareils de forage pétrolier et gazier. La coentreprise formée avec Western Lakota Energy Services Inc. a eu pour effet de garantir 195 jours de forage sur les deux appareils pour une période de deux ans.

L'octroi par AINC d'une subvention de 300 000 \$ a aidé les Premières nations des Chipewyans des Prairies (région visée par le traité n° 6) et de Heart Lake (région visée par le traité n° 8) à participer à l'industrie forestière. Janvier / Heart Lake Forestry Inc. (JHL), coentreprise réunissant les deux Pre-

mères nations, a conclu une entente quinquennale pour l'exploitation annuelle de 180 000 mètres cubes de rondins pour la société Alberta-Pacific Forest Industries Inc.

La Première nation de Paul a reçu une subvention fédérale de 140 000 \$ destinée à rapprocher la société TransAlta Utilities Ltd. de la conclusion d'une entente qui permettrait à la Première nation de jouer un rôle plus important dans l'accroissement et le déroulement des activités des centrales électriques situées près d'elle.

Finalement, AINC a octroyé une subvention de 490 000 \$ destinée à la Northern Nakota Well Servicing Ltd., entreprise d'entretien de puits appartenant à la Nation sioux des Nakota d'Alexis. Cette entreprise fera l'acquisition d'une nouvelle plate-forme de maintenance en vue d'améliorer la prestation de services à de nombreux puits exploités par les sociétés d'exploration pétrolière et gazière dans l'Ouest canadien.

CENTRE DE LOISIRS / CASINO DE LA NATION CRIE D'ENOC

Une cérémonie d'inauguration des travaux de construction du Centre de loisirs / Casino de la nation crie d'Enoch évalué à plusieurs millions de dollars a eu lieu en octobre 2004.

La nation crie d'Enoch, établie à quelques kilomètres à l'ouest d'Edmonton, est devenue la première Première nation en Alberta à recevoir le feu vert du gouvernement provincial pour construire un casino. Le nouveau centre abritera un casino d'une superficie de 60 000 pieds carrés, un hôtel quatre



étoiles qui compte 255 chambres, deux patinoires de hockey de dimensions réglementaires de même que des restaurants, des bars et des salles de réunion.

Lors de la cérémonie, Ron Morin, chef de la nation crie d'Enoch, déclarait que la Première nation espère devenir l'un des plus importants employeurs autochtones non seulement dans la région d'Edmonton, mais également à l'échelle de province.

L'achèvement des travaux est prévu pour l'été 2006.

ATELIERS DES GÉRANTS DE BANDE

Deux ateliers des gérants de bande ont eu lieu pendant l'exercice dans la région visée par le traité n° 6. Ces ateliers représentent pour les gérants des Premières nations des occasions de réseauter et d'apprendre. La Nation sioux des Nakota d'Alexis a été l'hôte de l'un des ateliers.



CI-DESSUS : Clement Laframboise (au milieu) fête ses 38 ans de service pour le gouvernement fédéral

NATION CRIE DE SAMSON

En janvier 2005, AINC a annoncé que le gouvernement du Canada appuyait le versement d'environ 360 millions de dollars aux comptes de capital de la nation crie de Samson, à la suite d'une ordonnance de l'honorable Monsieur le juge Max Teitelbaum dans la cause Victor Buffalo (Samson) et autre v. la Couronne, qui est actuellement en instance devant la cour fédérale du Canada à Calgary.

Il s'agissait principalement du produit des redevances pétrolières et gazières que le gouvernement du Canada détenait en fiducie dans son Trésor au nom de la nation crie de Samson. La partie plaignante et la partie défenderesse ont toutes deux accepté le transfert de fonds.

Selon Andy Scott, ministre d'AINC : « Le transfert de capital... constitue une mesure positive à laquelle la Couronne et la Première nation travaillent depuis plusieurs années. »

PERSONNEL DES RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS SIGNATAIRES DU TRAITÉ N° 6

Clement Laframboise, gestionnaire d'AINC de longue date, a pris sa retraite après avoir travaillé 38 ans au service du gouvernement fédéral. Il a été remplacé par Spencer Phillippo à la direction des services extérieurs, Relations avec les Premières nations signataires du traité n° 6 – est. En outre, Louise Berlinguette a pris sa retraite à titre d'agent administrative après 30 ans au service du gouvernement fédéral.

RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS SIGNATAIRES DU TRAITÉ N° 7



CI-DESSUS : Inauguration de la piste d'athlétisme extérieure de l'école Chief Jacob Bears paw

ATELIER SUR LES COMMUNICATIONS

Dans le cadre d'un atelier provincial sur les communications qui avait lieu les 23 et 24 février 2005 à Calgary, AINC, bureau régional de l'Alberta, a agit en partenariat avec l'Aboriginal Financial Officers Association of Alberta pour échanger des stratégies en matière de communication.

La conférence, la première de ce genre à être organisée au Canada, a fait fureur auprès des participants autochtones venant des quatre coins de l'Alberta et, espérons-le, a jeté les bases de la mise sur pied d'ateliers semblables à l'avenir.

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE PLURIANNUELLE DE LA TRIBU DES BLOOD

Au cours de l'exercice, la tribu des Blood a conclu une entente de financement quinquennale Canada / tribu des Blood avec AINC et Santé Canada. Entrée en vigueur le 1^{er} avril 2005, cette entente durera jusqu'au 31 mars 2010. AINC s'engage à recourir à un financement global s'élevant à plus de 266 millions de dollars sur la période de cinq ans (environ 53 millions de dollars par exercice) en plus de verser des fonds ciblés totalisant 6,8 millions de dollars en 2005-2006. Quant à Santé Canada, il s'engage à accorder des fonds se chiffrant à 5,4 millions de dollars par exercice au cours de la même période, totalisant ainsi 27 millions de dollars.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'octroi d'une subvention fédérale de 887 500 \$ annoncée le 18 mars 2005 par Anne McLellan, vice-première ministre, au nom du ministre Scott, a permis à la tribu des Blood de faire son entrée sur le marché de l'exploitation pétrolière et gazière et de franchir ainsi une étape déterminante dans son histoire en achetant 50% des intérêts dans un appareil de forage pétrolier et gazier.

La tribu des Blood et la Western Lakota Energy Services Inc. ont lancé cette coentreprise, qui entraînera d'importantes retombées pour la Première nation sous forme d'emplois, d'activités de formation et de connaissances élargies dans le domaine des affaires. Le partenariat à parts égales garantit au moins 150 jours de forage sur l'appareil en question, et ce pour la première année d'exploitation.

Au cours des cinq premières années d'exploitation, ce projet devrait permettre de créer au total 15 emplois directs et jusqu'à 70 emplois indirects pour les membres de la tribu des Blood. La formation poussée offerte aux membres leur permettra d'acquérir des compétences pouvant être mises en pratique ailleurs dans l'industrie du forage.

PROJETS D'IMMOBILISATIONS

Tribu des Blood

Les élèves ont pu commencer l'année scolaire 2004-2005 dans leurs nouveaux locaux, soit l'école primaire Saipoyi. Aménagée pour recevoir jusqu'à 424 élèves de la mater-

nelle à la quatrième année, l'école fait partie d'un système d'éducation dans la réserve qui regroupe plus de 1 900 élèves. On trouve de nombreuses aires publiques et de rassemblement dans l'école, dont les salles de classe qui sont réparties en quatre sections. Il est possible de cloisonner la partie principale de l'école en vue de faire du gymnase un centre communautaire polyvalent. On espère que cet établissement représentera plus qu'une école, et qu'il deviendra également un lieu de rassemblement communautaire de même qu'un lieu d'enseignement culturel.

L'apport de la tribu des Blood totalisait 541 611 \$, somme qui a été affectée à l'ameublement de l'école. AINC a octroyé une subvention fédérale de 7 millions de dollars destinée à la conception, à la construction et à l'ameublement de l'école. Santé Canada a, pour sa part, contribué les ressources nécessaires à la mise en oeuvre de Bon départ, programme administré à l'échelle de la réserve qui a pour objectif de préparer les jeunes enfants des Premières nations à l'école en répondant à leurs besoins affectifs, sociaux, nutritifs et psychologiques ainsi qu'à leurs besoins en matière de santé.

Le 21 octobre 2004, l'école a fêté son inauguration à laquelle assistaient les sages de la tribu des Blood, le chef Chris Shade et son conseil de bande, ainsi que des représentants du Conseil de l'éducation de Kainai et d'AINC, bureau régional de l'Alberta.

En plus d'inaugurer l'école primaire Saipoyi, la tribu a achevé les travaux de construction du réseau d'aqueduc Levern, qui comprend des puits, un réservoir et un système de distribution construits au coût de 2,5 millions de dollars.

Nation des Stoney de Nakoda

Les enfants d'âge scolaire d'Eden Valley ont maintenant accès à de nouveau matériel de terrain de jeu et à une piste d'athlétisme extérieure, construits à l'école Chief Jacob Bearspaw. Cet investissement en immobilisations est un geste des plus bienvenus dans cette petite collectivité autochtone, car les enfants pourront dorénavant profiter d'un enseignement plus équilibré en plus d'adopter un mode de vie plus sain, joint à leurs études formelles.

Nation Piikani

Le projet de construction du franchissement routier Scott Coulee a été réalisé au coût de 751 700 \$.

Nation Siksika

La construction du réseau d'aqueduc régional de la nation Siksika, y compris l'aménagement de puits, de réservoirs supplémentaires, d'une usine de traitement d'eau et de

canaux d'alimentation, a été réalisée au coût de 4 millions de dollars. De plus, les rénovations apportées au poste de pompage de la nation Siksika ont coûté 828 000 \$, tandis que le projet d'approvisionnement en eau et de protection contre les incendies de West End - Stobbart Lake, lequel entraîne entre autres l'agrandissement du réservoir et l'installation de pompes d'incendie et de canaux d'alimentation, a été réalisé au coût de 1,7 millions de dollars.

COMITÉ SUR L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE DE LA NATION DES STONEY DE NAKODA

La nation des Stoney de Nakoda se compose de trois bandes et d'une administration tribale qui exercent leurs activités sur leurs terres. La Première nation a adopté un code électoral régissant l'élection de trois chefs et de 12 conseillers. Pour aborder des questions de gouvernance plutôt complexes touchant la nation des Stoney de Nakoda et, sur la demande des dirigeants, AINC, bureau régional de l'Alberta, prend part aux travaux du Comité sur l'autonomie gouvernementale de la nation des Stoney de Nakoda.

Ce comité se penche sur des questions de gouvernance, en consultation avec AINC, au fur et à mesure que les trois bandes accèdent à une plus grande autonomie gouvernementale. Le comité s'est donné comme objectif premier de cerner des méthodes de prestation de programmes et de services sans provoquer une fusion complète des terres et des ressources appartenant aux bandes concernées. Bien qu'il existe de nombreux défis, les chefs et conseillers de la nation des Stoney de Nakoda sont néanmoins très résolus à travailler de concert avec AINC en vue de renforcer leurs structures complexes relatives à l'autonomie gouvernementale au cours de l'exercice 2005-2006.



CI-DESSUS : Atelier sur les communications des Premières nations

RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS SIGNATAIRES DU TRAITÉ N° 8



CI-DESSUS : Usine de traitement d'eau de la Première nation de Fort McKay

PROCESSUS BILATÉRAL

Les Premières nations signataires du traité n° 8 ont animé de nombreux forums afin de tenir ses membres au courant du processus bilatéral.

Le comité conjoint de hauts fonctionnaires, co-présidé par Suzanne Tining, sous-ministre associée d'AINC, et par Rose Laboucan, chef des Premières nations signataires du traité n° 8, s'est réuni en novembre 2004 pour ratifier un plan stratégique quinquennal qui orientera les négociations stipulées dans leurs déclaration d'intention et entente cadre.

Pour ce qui est du dossier des enfants, des travaux se sont poursuivis sur l'intégration de programmes au niveau communautaire, dont le financement a été assuré par l'initiative d'infrastructure de gestion des programmes de développement social. Celle-ci s'articule autour des projets pilotes entrepris dans les Premières nations des Cris de Woodland, Tallcree et Fort McKay.

Le conseil d'éducation, créé en 2003, a poursuivi la mise en oeuvre de son plan de travail. Celui-ci proposait, entre autres, la prise de mesures pratiques, telle que la gestion de la stratégie d'emploi des jeunes, de la stratégie de participation des parents et des collectivités ainsi que du processus de recrutement et de conservation d'enseignants.

Un rassemblement des sages a eu lieu en septembre 2004 à Fort McMurray où il était question du processus bilatéral.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le ministre Scott a profité de sa visite de la région visée par le traité n° 8 en janvier pour annoncer un projet de développement économique, plus précisément l'octroi d'une subvention fédérale de 300 000 \$ servant à aider les Premières nations des Chipewyans des Prairies (région visée par le traité n° 6) et de Heart Lake (région visée par le traité n° 8) à participer à l'industrie forestière sous la bannière de leur coentreprise, Janvier / Heart Lake Forestry Inc. (JHL). Celle-ci a conclu une entente quinquennale, évaluée à 2 millions de dollars, pour l'exploitation annuelle de 180 000 mètres cubes de rondins pour la société Alberta-Pacific Forest Industries. L'entente a permis à JHL, d'une part, de devenir un important fournisseur auprès de la société Alberta-Pacific et, d'autre part, d'accroître la participation des Autochtones à l'activité économique au moyen de la formation de personnel pour la récolte, de l'acquisition de matériels de récolte, de transport et de camp forestier de même que de l'achat d'outils et de fournitures. Ce projet s'est traduit par la création de 10 emplois à temps plein pour des membres des collectivités concernées au cours de la première année opérationnelle.

À une date ultérieure en janvier, AINC a annoncé l'octroi d'une subvention fédérale de 400 000 \$ destinée à la Première nation Dene Tha' afin qu'elle étudie les possibilités d'établir des partenariats liés au Projet d'exploitation gazière du Mackenzie. Évalué à 7 milliards de dollars, le projet prévoit la construction d'un gazoduc principal à partir du delta du fleuve Mackenzie, situé près de l'océan Arctique dans le Nord, en direction sud le long de la vallée du fleuve Mackenzie, où

il serait relié à des installations d'exploitation gazière existantes dans le nord de l'Alberta. Cette contribution permet à la Première nation de poursuivre des possibilités de développement économique et de prendre ainsi des décisions éclairées au sujet du projet. Par ailleurs, cette subvention veille à ce que les intérêts des membres de la collectivité soient représentés et que ceux-ci soient informés des retombées économiques possibles du projet.

En mars 2005, la Première nation de Horse Lake a reçu une subvention fédérale de 1,35 millions de dollars, grâce à laquelle elle serait en mesure d'acheter 50 % des intérêts dans un appareil de forage pétrolier et gazier et d'accéder ainsi au marché de l'exploitation pétrolière et gazière. La Première nation et la Western Lakota Energy Services Inc. ont lancé une coentreprise qui entraînera d'importantes retombées pour la Première nation sous forme d'emplois, d'activités de formation et de connaissances élargies dans le domaine des affaires. Ce projet, évalué à 10,6 millions de dollars, devrait permettre de créer au total 15 emplois directs et 77 emplois indirects pour les membres de la Première nation de Horse Lake.

Toujours en mars, le personnel chargé de l'initiative Participation des Autochtones au marché du travail (IPAMT) et des représentants de la ville de Grande Prairie et de la province de l'Alberta se sont rassemblés pour signer une entente de partenariat sur l'IPAMT. Grande Prairie est ainsi devenue la première ville au Canada à ratifier une entente de ce genre, qui est fondée sur des principes qui obligent les parties concernées à travailler en partenariat pour se doter d'une main-d'oeuvre représentative des Autochtones. Par ailleurs, le personnel chargé de l'IPAMT attendait avec impatience l'occasion de conclure une entente semblable avec le Collège régional de Grande Prairie, en mai 2005; il s'agit-là aussi d'une entente sans précédent.

Le conseil tribal d'Athabasca, le Canada, la province de l'Alberta et environ 17 sociétés privées d'exploitation des ressources naturelles ont poursuivi des négociations en vue de conclure un Accord régional sur les avantages à long terme. Ce projet d'accord s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de partenariat en matière de développement économique destinée à faciliter l'accession des cinq Premières nations gérées par le conseil tribal d'Athabasca à une plus grande autonomie au moyen de la diversification économique et de la participation à des possibilités d'exploitation des ressources naturelles dans la région de Wood Buffalo, située dans le nord-est de l'Alberta. En avril 2004, une entente de principe des négociateurs a été paraphée.

Les négociateurs s'attendent à conclure un projet d'entente définitive à l'automne 2005.

PROJETS D'IMMOBILISATIONS

En mars 2005, la Première nation des Chipewyans des Prairies a célébré l'inauguration de son centre d'éducation / de loisirs. Il s'agit d'un établissement à un niveau d'une superficie de 12 820 pieds carrés qui se prête à différentes applications récréatives et éducatives, et ce sous un même plafond. L'établissement abrite une école, une aire de formation ainsi qu'une aire commune / de loisirs. Le système de climatisation de l'air / chauffage est unique en son genre. En effet, ce système comporte un dispositif de chauffage thermodynamique doté d'un bloc d'alimentation solaire de secours. Le projet a coûté environ 1,5 millions de dollars, dont une contribution de 340 000 \$ de la part d'AINC.

AINC a affecté près de 3 millions de dollars à l'agrandissement et à la modernisation de la lagune d'eaux d'égout de la Première nation de Driftpile, inaugurée en novembre 2004. Réalisé au coût de 3,1 millions de dollars, le projet est fondé sur des critères démographiques et de conception révisés qui sont énoncés dans une étude de faisabilité menée par l'entremise du conseil régional autochtone du Petit lac des Esclaves.

ENTENTES DE TRANSFERT FINANCIER

Pendant l'exercice 2004-2005, les Premières nations signataires du traité n° 8 se sont préoccupées davantage de la nécessité d'examiner la viabilité à long terme de leur situation financière. Par conséquent, quatre organismes membres des leurs ont renouvelé leur entente quinquennale et un organisme a renouvelé son entente de deux ans. Cela signifie que des fonds s'élevant à 286 millions de dollars ont été attribués aux Premières nations signataires du traité n° 8.

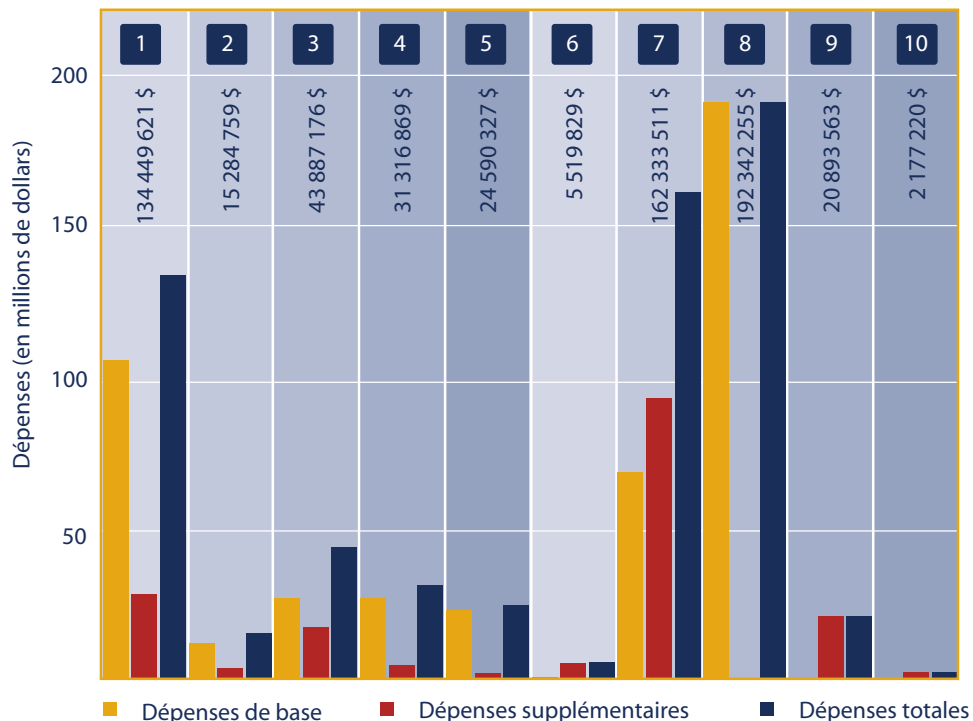
NOUVEAUX VENUS

En juin 2004, le nouveau grand chef Joe Whitehead s'est joint aux Premières nations signataires du traité n° 8. Au cours du même mois, la Direction des relations avec les Premières nations signataires du traité n° 8 ont souhaité la bienvenue à Dan Kumpf à titre de directeur.



CI-DESSUS : Conclusion d'une entente de partenariat sur l'IPAMT avec la province de l'Alberta et la ville de Grande Prairie

RAPPORTS FINANCIERS 2004-2005



Des ententes de transfert financier et des ententes de financement pluriannuelles qui contiennent des programmes de base.

Le financement de base comprend un facteur de redressement national de 2,184 % pour l'exercice 2004 / 2005.

Les coûts relatifs aux programmes représentent les services fournis au nom des Premières nations.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DU BUREAU RÉGIONAL

RÉPARTITION DES DÉPENSES		*DÉPENSES DE BASE	**DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES	BUDGET RÉGIONAL DE FIN D'EXERCICE
1	Éducation	106 281 272 \$	28 168 349 \$	134 449 621 \$
2	Développement économique	11 741 678	3 543 081	15 284 759
3	Immobilisations	26 774 893	17 112 283	43 887 176
4	Fonctionnement et entretien	26 901 506	4 415 363	31 316 869
5	Soutien des gouvernements indiens	22 861 255	1 729 072	24 590 327
6	Services fonciers et fiduciaires	400 900	5 118 929	5 519 829
7	Développement social	68 817 536	93 515 975	162 333 511
8	Ententes de transfert financier	192 342 255		192 342 255
9	Administration		20 893 563	20 893 563
10	Coûts relatifs aux programmes		2 177 220	2 177 220
Total		456 121 295 \$	176 673 835 \$	632 795 130 \$

* Fonds transférés directement aux Premières nations et aux programmes pour Indiens mis en oeuvre par leurs organismes

** Octroi de fonds particuliers à chaque projet ou activité

LES FAITS, LES CHIFFRES ET LES TENDANCES

INSCRIPTION DES INDIENS

2004	BANDE	SEXE	NOMBRE TOTAL DE MEMBRES	N ^{bre} TOTAL DE MEMBRES VIVANT DANS LES RÉSERVES	N ^{bre} TOTAL DE MEMBRES SUR DES TERRES DE LA COURONNE	N ^{bre} TOTAL DE MEMBRES VIVANT HORS DES RÉSERVES
	Total	H et F		93 688	58 778	2 767
	Hommes		46 224	29 833	1 384	15 315
	Femmes		47 484	28 945	1 383	17 558
	Traité n° 6	H et F	36 325	25 798	202	10 325
	Hommes		17 932	13 042	93	4 797
	Femmes		18 393	12 756	109	5 528
	Traité n° 7	H et F	24 663	18 368	7	6 288
	Hommes		12 126	9 236	4	2 886
	Femmes		12 537	9 132	3	3 402
	Traité n° 8	H et F	32 700	14 612	2 558	15 530
	Hommes		16 146	7 555	1 287	7 304
	Femmes		16 554	7 057	1 271	8 226

2003	BANDE	SEXE	NOMBRE TOTAL DE MEMBRES	N ^{bre} TOTAL DE MEMBRES VIVANT DANS LES RÉSERVES	N ^{bre} TOTAL DE MEMBRES SUR DES TERRES DE LA COURONNE	N ^{bre} TOTAL DE MEMBRES VIVANT HORS DES RÉSERVES
	Total	H et F		92 060	57 525	2 762
	Hommes		45 348	29 200	1 388	14 760
	Femmes		46 712	28 325	1 374	17 013
	Traité n° 6	H et F	36 066	25 246	202	10 618
	Hommes		17 764	12 757	91	4 916
	Femmes		18 302	12 489	111	5 702
	Traité n° 7	H et F	24 149	18 073	6	6 070
	Hommes		11 859	9 091	3	2 765
	Femmes		12 290	8 982	3	3 305
	Traité n° 8	H et F	31 845	14 206	2 554	15 085
	Hommes		15 725	7 352	1 294	7 079
	Femmes		16 120	6 854	1 260	8 006

2002	BANDE	SEXE	NOMBRE TOTAL DE MEMBRES	N ^{bre} TOTAL DE MEMBRES VIVANT DANS LES RÉSERVES	N ^{bre} TOTAL DE MEMBRES SUR DES TERRES DE LA COURONNE	N ^{bre} TOTAL DE MEMBRES VIVANT HORS DES RÉSERVES
	Total	H et F		89 812	56 328	2 718
	Hommes		44 225	28 599	1 358	14 268
	Femmes		45 712	27 729	1 360	16 498
	Traité n° 6	H et F	35 088	24 638	208	10 242
	Hommes		17 252	12 426	93	4 733
	Femmes		17 836	12 212	115	5 509
	Traité n° 7	H et F	23 664	17 879	6	5 779
	Hommes		11 635	9 008	3	2 624
	Femmes		12 029	8 871	3	3 155
	Traité n° 8	H et F	31 060	13 811	2 504	14 745
	Hommes		15 338	7 165	1 262	6 911
	Femmes		15 722	6 646	1 242	7 834

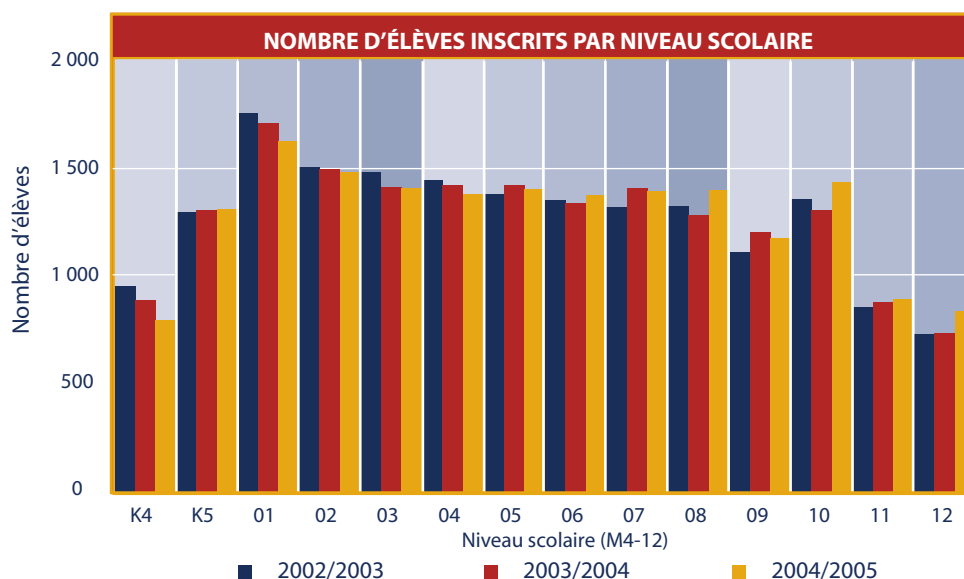
SOMMAIRE DES EFFECTIFS SCOLAIRES ET DES DIPLÔMÉS - 12^E ANNÉE

	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005
Traité n° 6				
Nbre d'élèves inscrits :	353	326	288	295
Nbre de diplômés :	47	66	55	89
(%)	13 %	20 %	19 %	30 %
Traité n° 7				
Nbre d'élèves inscrits :	371	341	309	319
Nbre de diplômés :	77	87	96	76
(%)	21 %	26 %	31 %	24 %
Traité n° 8				
Nbre d'élèves inscrits :	116	126	110	118
Nbre de diplômés :	34	37	26	30
(%)	29 %	29 %	24 %	25 %

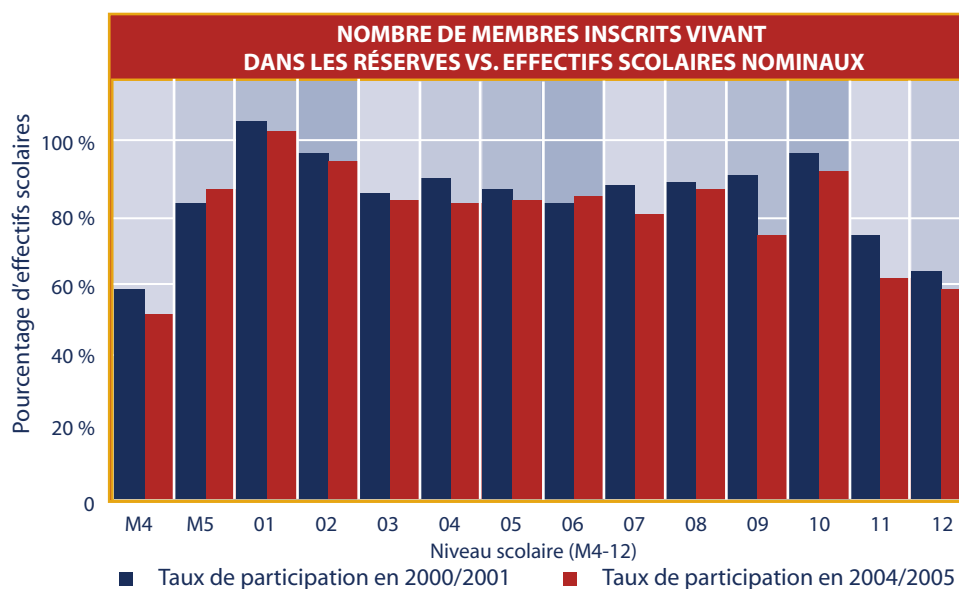
EFFECTIFS SCOLAIRES RÉPARTIS PAR DOMAINE D'ÉTUDES – NIVEAU POSTSECONDAIRE

DOMAINE D'ÉTUDES	ÉTUDIANTS COLLÉGIAUX	ÉLÈVES UNIVERSITAIRES DE 1 ^{ER} CYCLE	ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES DE 2 ^E OU DE 3 ^E CYCLE	TOTAL
Sciences	88	60	5	153
Arts	50	57	7	114
Affaires et commerce	217	108	11	336
Sciences humaines	295	266	22	583
Études administratives	57	0	0	57
Éducation	63	183	42	288
Sciences générales	124	379	11	514
Sciences de la santé	74	59	10	143
Droit	1	10	4	15
Études préparatoires à l'université / au collège	434	0	0	434
Total	1 403	1 122	112	2 637

TENDANCES DE L'ÉDUCATION



Ce graphique indique le nombre d'élèves inscrits par niveau scolaire pour les exercices 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005. Ce sommaire, qui couvre une période de trois ans, montre non seulement le total par niveau scolaire à l'échelle régionale, il révèle également une diminution du nombre d'élèves inscrits dans les années scolaires ultérieures.



Ce graphique montre le pourcentage d'effectifs d'âge scolaire vivant dans les réserves qui sont inscrits à une école. Par ailleurs, il établit la comparaison entre les années scolaires 2000-2001 et 2004-2005. Cette comparaison indique que le taux de participation est resté grosso modo inchangé.

NOMBRE DE PRESTATAIRES D'AIDE SOCIALE DANS LES RÉSERVES (MENSUELLEMENT)

	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005
Région de l'Alberta					
Population totale :	59 680	61 257	61 816	63 103	64 195
Nombre total de prestataires :	25 025	23 733	24 850	25 314	25 840
Total %	41,8 %	38,7 %	40,2 %	40,1 %	40,3 %

ENFANTS PRIS EN CHARGE DANS LES RÉSERVES

	2002/2003	2003/2004	2004/2005
Placement en famille d'accueil :	1 241	1 455	1 073
Foyers et institutions :	312	421	465
Nombre total d'enfants pris en charge (au 31 mars) :	1 543	1 876	1 538
Nbre total d'enfants non pris en charge :	23 276	23 175	23 760
Nbre total d'enfants :	24 819	25 051	25 298
% d'enfants pris en charge :	6,16 %	7,42 %	6,08 %

Les données démographiques ne comprennent pas les Premières nations de Paul et de Cold Lake, la nation crie d'Ermineskin et la bande indienne de Lubicon Lake. Celles-ci reçoivent des services auprès de la Direction des services à l'enfance de l'Alberta. Les données démographiques sont tirées du Registre des indiens âgés de 0 à 18 ans vivant dans les réserves situées sur des terres de la Couronne.

PROJETS ASSISTANCE-TRAVAIL (PAT)

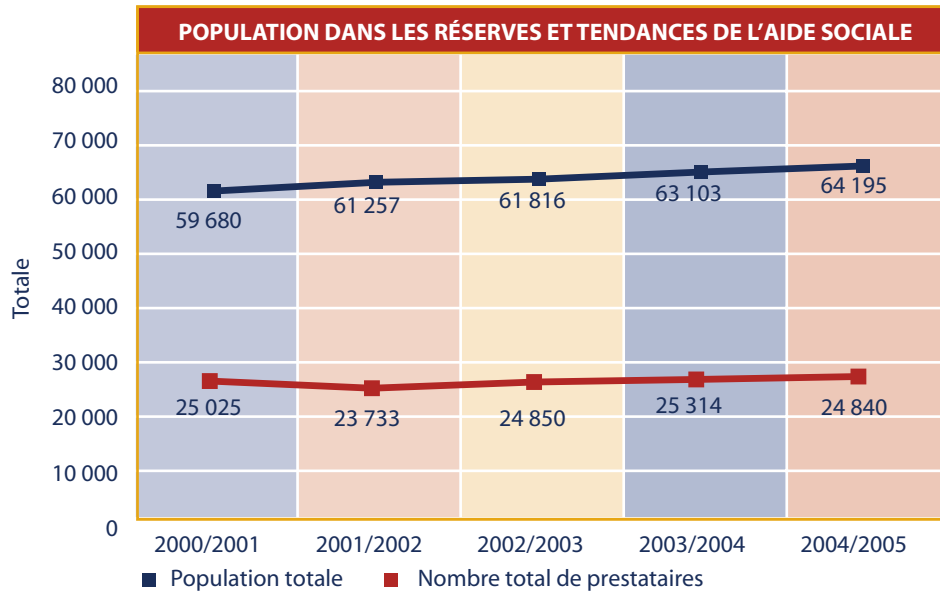
	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005
Nombre de projets :	317	412	338	367	474
Emplois créés exprimés en mois-personnes :	6 863	5 883	8 233	6 882	8 777
\$ transférés aux PAT (en millions de dollars)	4409,5 \$	2825,7 \$	2820,9 \$	3061,2 \$	2909,2 \$

Ces fonds représentent le nombre d'emplois créés grâce au financement puisé dans les programmes d'aide-sociale. Puisque ce projet a connu un grand succès, nous demeurerons résolus à appuyer cette mesure de rechange à l'aide sociale que l'on peut qualifier d'intéressante.

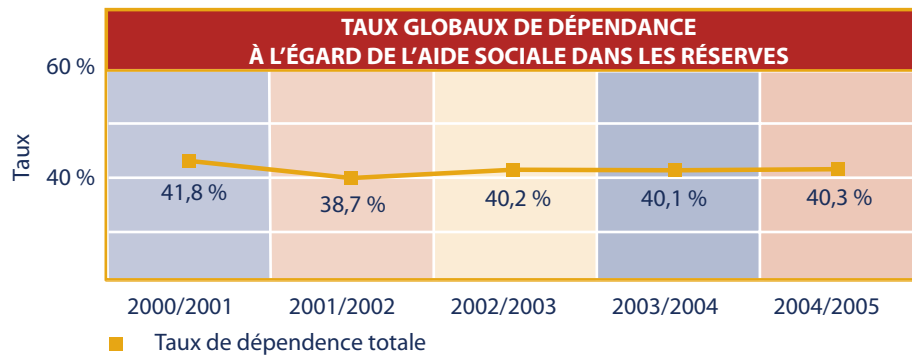
ACTIVITÉ DE LOGEMENT

	2001	2002	2003	2004
Nombre de maisons :	12 380	12 771	13 190	13 596
Nombre de maisons rénovées :	351	468	480	119
Nombre de mises en chantier :	265	317	252	321

TENDANCES DE L'AIDE SOCIALE

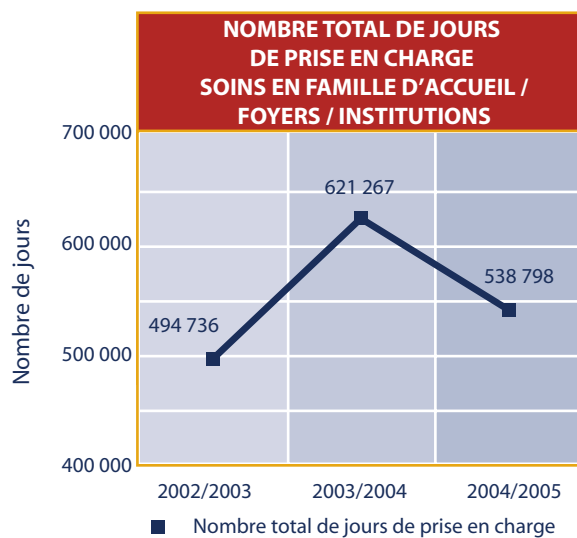


De 2000 à 2005, on a observé une hausse du nombre total de personnes habitant dans les réserves à l'échelle de la région de l'Alberta. Au cours de la même période, le nombre total d'assistés sociaux est demeuré relativement fixe.

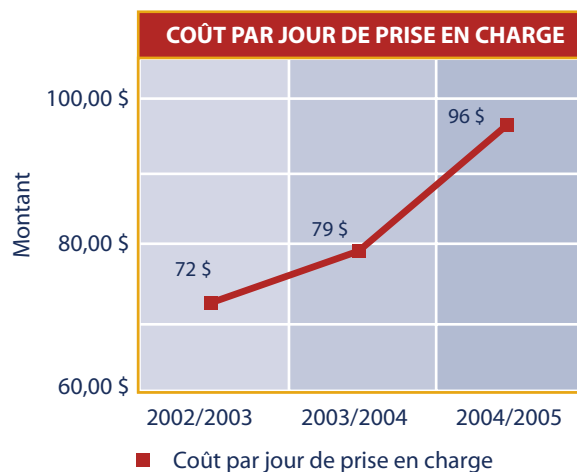


Les taux globaux de dépendance à l'égard de l'aide sociale représentent toutes les collectivités des Premières nations dans la région de l'Alberta qui sont parties à une entente de financement global et à une entente de financement Canada / Premières nations. En tout, le taux de dépendance à l'égard de l'aide sociale n'a pas baissé considérablement entre 2000 / 2001 et 2004 / 2005.

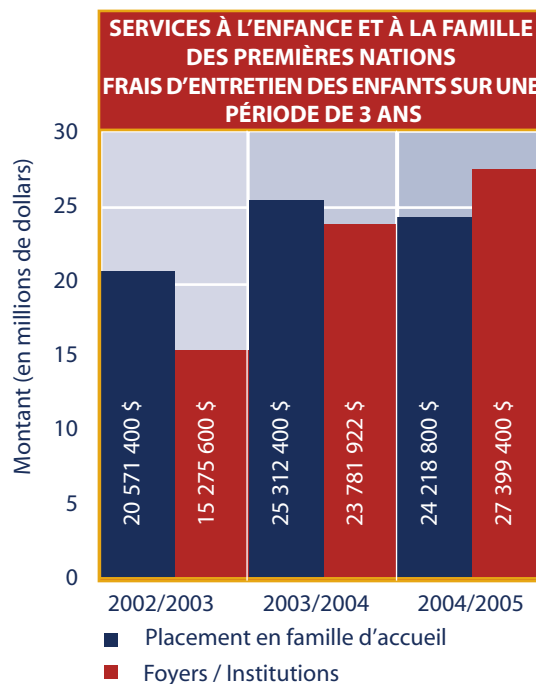
TENDANCES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE



Ce graphique révèle une hausse marquée du nombre total de jours de prise en charge, comme l'ont signalé les Premières nations sur les factures des agences de protection de l'enfance, au cours d'une période triennale.

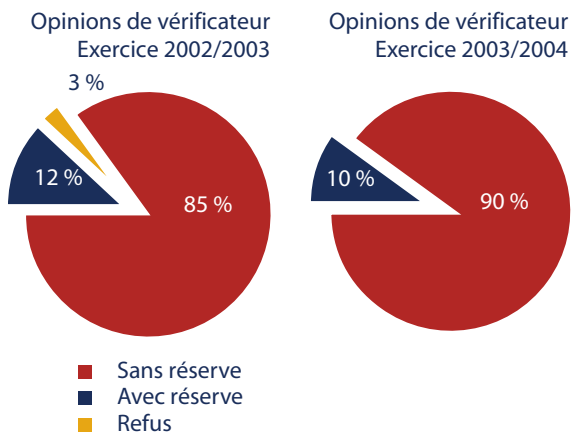
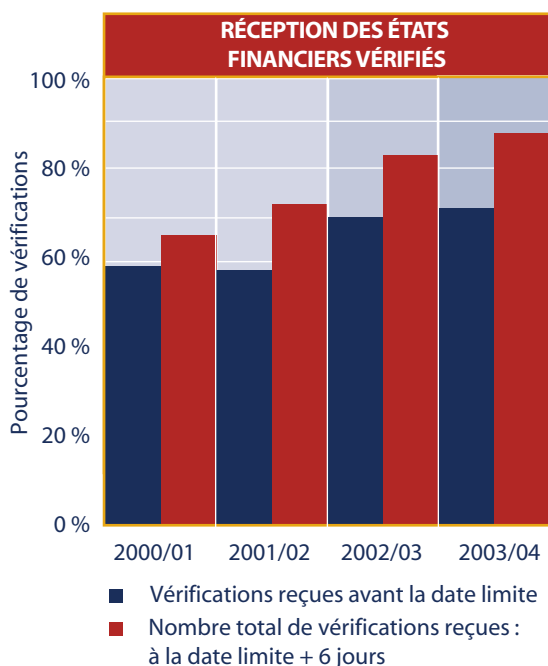


Ce graphique montre une hausse du coût moyen par jour de prise en charge au cours d'une période de trois ans. Le taux indiqué, qui réunit les dépenses pour soins donnés en milieu institutionnel et celles pour soins donnés en famille d'accueil, est obtenu à partir des données de facturation mensuelle remises au bureau régional de l'Alberta par les agences des Premières nations.



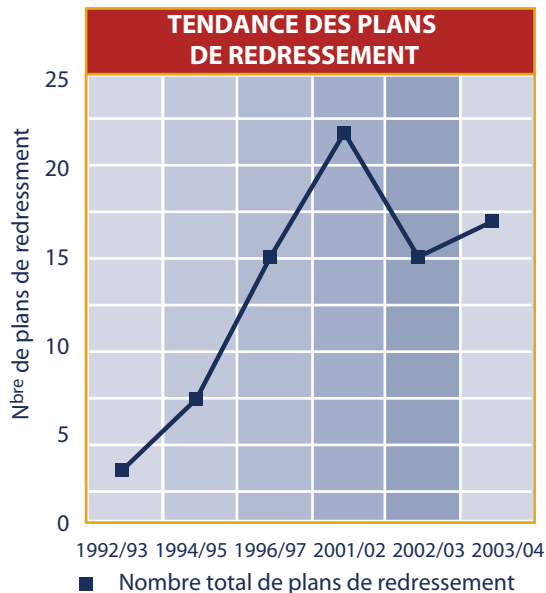
Ce graphique fait ressortir une hausse soutenue des dépenses attribuées aux soins donnés en famille d'accueil et en milieu institutionnel, telles qu'elles figurent sur les factures envoyées à cet effet par les agences de services à l'enfance et à la famille au bureau régional de l'Alberta.

TENDANCES DES VÉRIFICATIONS

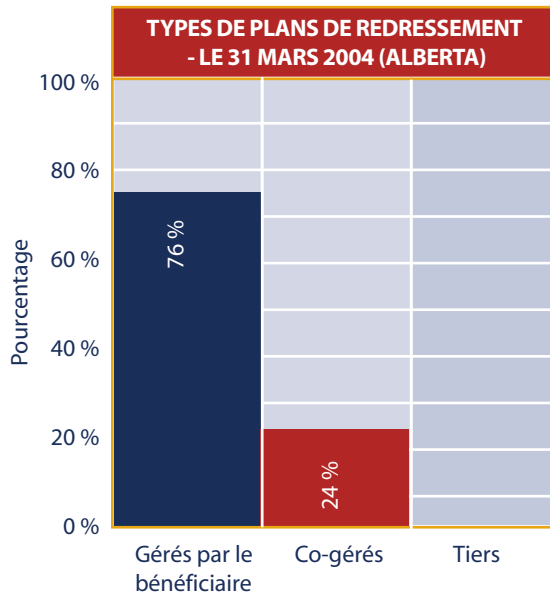


Le graphique et le diagramme à secteurs qui figurent ci-dessus révèlent une hausse marquée du nombre d'états financiers vérifiés reçus avant la date limite, ainsi que du nombre d'états financiers sans réserve pour l'exercice 2003/2004 comparativement à l'exercice 2002/2003.

TENDANCES DES PLANS DE REDRESSEMENT



Ce graphique révèle une hausse marquée du nombre de Premières nations visées par un plan de redressement depuis l'exercice 1992/1993.



La majorité des Premières nations de l'Alberta visées par un plan de redressement n'en sont qu'au premier stade d'intervention.

TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT – HAUTS FONCTIONNAIRES D'AINC

TITRE	*INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT
Échelle Salariale (EX-03) - 111 700 \$ à 131 500 \$** Directeur général régional	40 447,75 \$
Échelle Salariale (EX-02) - 99 700 \$ à 117 400 \$ Directeur général régional associé	22 728,09 \$
Échelle Salariale (EX-01) - 89 000 \$ à 104 800 \$	
Directeur, Politiques et programmes opérationnels	20 390,80 \$
Directeur, Revendications et gouvernement indien	3 037,94 \$
Directeur, Services ministériels	13 773,15 \$
Directeur, Relations avec les Premières nations - traité n° 6	16 763,08 \$
Directeur, Relations avec les Premières nations - traité n° 7	18 939,94 \$
Directeur, Relations avec les Premières nations - traité n° 8	10 092,02 \$

Les indemnités de déplacement comprennent le billet d'avion et d'autres frais engagés par les employés (hébergement, repas, taxis, etc.); ces dépenses sont remboursées conformément aux dispositions de la Directive du Conseil du Trésor sur les voyages.

* Aux fins du présent rapport, les indemnités de déplacement applicables aux titulaires et aux personnes qui occupent un poste particulier ont été combinées afin de tenir compte des indemnités de déplacement totales engagées par le poste en question au cours de l'exercice 2004 / 2005.

**Source : Site Internet du Conseil du Trésor.



Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes et services offerts par le MAINC, veuillez communiquer avec nous à :

Téléphone : (780) 495-2773
Télécopieur : (780) 495-5005
Site Web : www.ainc-inac.gc.ca